

JANVIER 1988

140

C	H	A	N	
T	I	E	R	S
		n°5		

~~échec~~

Pratiques Recherches Stratégies

A.E.M.T.E.S.
Pédagogie Freinet

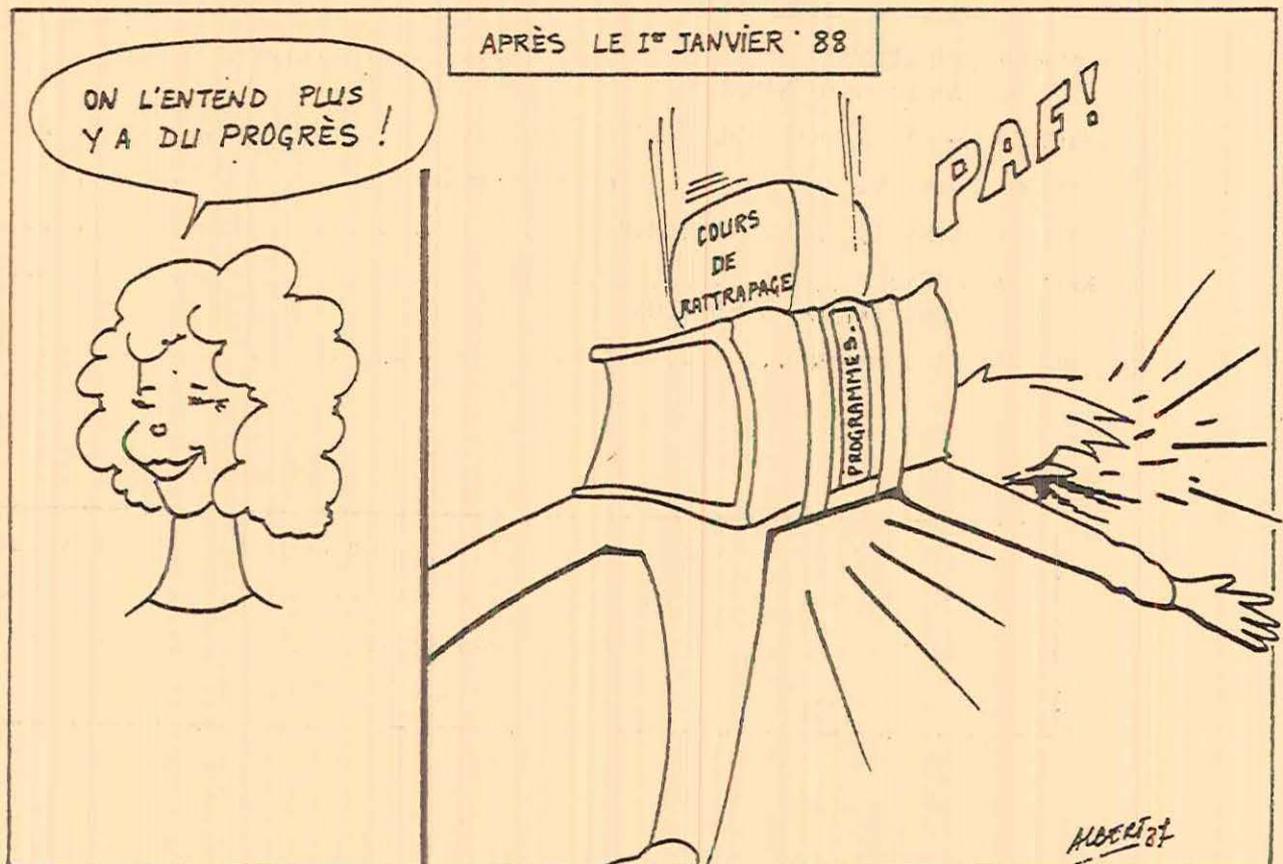
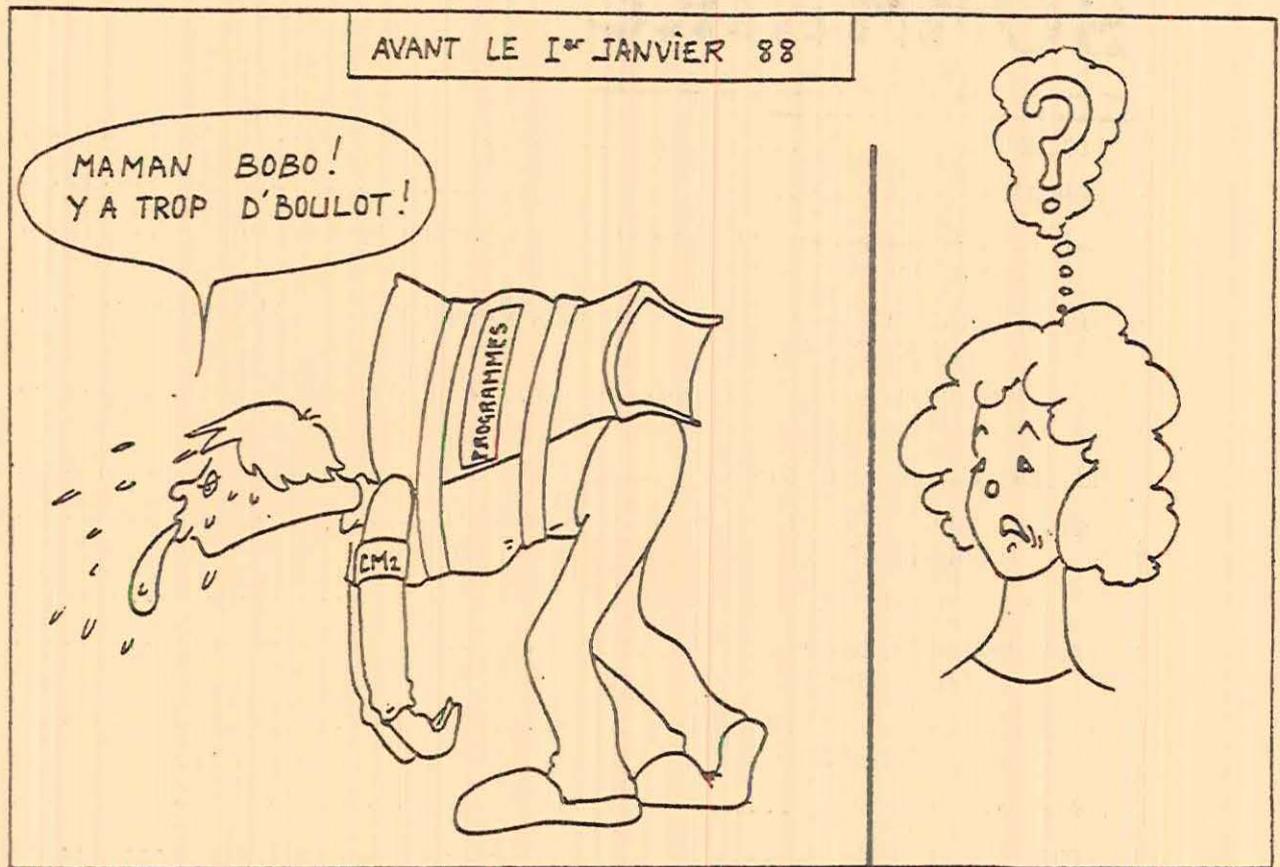
L'Association École Moderne des Travailleurs de l'Enseignement Spécial (Pédagogie Freinet)

- La commission Enseignement spécialisé de l'ICEM, déclarée en « Association École moderne des travailleurs de l'Enseignement spécialisé », est organisée au niveau national en structures coopératives d'échanges, de travail, de formation et de recherches.
- Elle est ouverte à tous les enseignants, éducateurs, parents, préoccupés par l'actualisation et la diffusion de pratiques, de techniques et d'outils pédagogiques permettant la réussite scolaire de tous les enfants, et plus particulièrement de ceux qui sont en difficulté.
- Elle a pour OBJECTIFS :
 - une réflexion critique permanente sur les pratiques pédagogiques et leur adéquation aux difficultés des enfants et à leurs besoins dans la société actuelle,
 - la lutte permanente contre les pratiques ségrégatives dans l'institution scolaire,
 - la formation des praticiens,
 - la recherche de solutions pour pallier les carences du système éducatif.
- Elle articule ses travaux et recherches, en liaison étroite avec l'Institut coopératif École moderne - pédagogie Freinet, autour de conceptions sociopolitiques, humaines et pédagogiques basées sur la coopération et l'épanouissement complet de chaque individu.

Pour tout renseignement s'adresser à :

Serge JAQUET
Maison Burnet
Rive gauche
73680 GILLY-SUR-ISÈRE

EDITORIAL



SOMMAIRE

EDITORIAL	p 3
SOMMAIRE	p 4
C.D.E.S. Commission Départementale Education Spécialisée	p 5
Serge JAQUET	
MOI JE PENSE Le texte libre: de la communication orale ou écrite?... p13	
Yves CHOUINARD	
COMMENT JE FAIS ? ... Expériences sur le texte libre	p15
Marc AUDET	
LE JOURNAL DES ENFANTS	p18
QUOI DE NEUF DANS LE MONDE AUJOURD'HUI	p19
François VETTER	
JOURNAUX D'ENFANTS	p21
EN CLASSE D'ATTENTE	p23
Michel ALBERT	
ECHEC SCOLAIRE : SOUTIEN HORS ECOLE	p29
Yves GIOMBINI	
DANS NOS CLASSES	p34
NOTES DE LECTURE	p35
Adrien PITTION ROSSILLON	
Anne-Marie DJEGHMOUM	
ENTRAIDE PRATIQUE	P37
Frédéric LESPINASSE	
FICHE GENERAL D'ENTRAIDE PRATIQUE	p39
INFORMATIONS Vie et Activités de la Commission E.S.	p41
INFORMATIONS I.C.E.M. P.E.M.F.	p42
REPU DE PRESSE	p43
Adrien PITTION ROSSILLON	
ABONNEMENT DOSSIER	p45

L'équipe de Chantiers vous prie de l'excuser de la mauvaise qualité de certaines pages. Des pannes répétées aux machines de l'imprimerie, heureusement réparées, ont fortement perturbé notre travail. Merci de votre compréhension.

la CDES

Commission Départementale Éducation Spécialisée

Par quel cheminement, un circuit de la Commission Enseignement Spécialisé s'intitulant : Remise en cause A.I.S. et Intégrations, peut-il être amené à se pencher sur les Commissions Départementales de l'Éducation Spécialisées ?

Le discours, à priori, amène à penser que les intégrations s'inscrivent dans deux optiques :

- * l'optique politique : il s'agit d'une question de principe, Déthique qui ne peut qu'être envisagée selon une stratégie globale, tenant compte de l'économie, de l'Éducation, de la genèse de l'enfant...
- * l'optique pédagogique : la Pédagogie FREINET facilite les intégrations, de même que les classes éclatées, les projets d'école...

Or, pour qui est plongé dans la réalité des intégrations au quotidien, ces deux aspects, pour n'être point inexacts, n'en restent pas moins simplistes. Aujourd'hui, une intégration reste une affaire de bricolage, au cas par cas, et ce qui est vrai ici, ne l'est pas ailleurs. Cela nous conduit directement à nous interroger sur les conditions pragmatiques susceptibles de faciliter ou de freiner une intégration.

Le "facteur" parents, que nous avons abordé précédemment (CHANTIERS n° 7/8, 1986/87) est l'un de ces éléments. Le fonctionnement des CDES en est un autre pour trois raisons essentielles :

- C'est le Président de la CDES qui à LE Pouvoir décisionnel quant au placement ou non placement d'un enfant dans une structure AIS, type SES, EREA, IME, ou classe de perfectionnement...
- la CDES a un énorme pouvoir financier : attribution de l'Allocation Spéciale, budget des établissements à prix de journée (par le biais du nombre d'enfants "placés")...
- Le corps enseignant méconnaît ce rouage ; pourtant, c'est lui qui donne le premier pas de l'engrenage quand les difficultés d'un enfant deviennent trop visibles, dérangeantes, importantes.

Nous avons essayé de mettre à jour ce que nous connaissons de ce rouage et nous avons découvert nos nombreuses lacunes, alors que notre position de praticien-chercheur à propos de l'AIS et des intégrations devrait nous conduire à être les mieux informés.

Qu'en est-il de l'instituteur banal ? Il a souvent tendance à croire que le placement d'un enfant en classe spécialisée ou sa réintégration dans une classe banale, sont l'émanation de ..., dû à des décisions extra-déterminées, quasi-régaliennes, sur lesquelles il n'a aucun droit de regard. Pourtant, il est souvent le promoteur d'un processus dont l'issue le dépasse totalement.

Ainsi donc, nous avons questionné des personnes : inspecteurs, secrétaires prenant part à une CDES et examiné quelques documents officiels éclairants. C'est ce que nous vous livrons, en commençant par quelques précisions issues des Instructions Officielles.

1. RAPPELS LEGAUX

La CDES a été créée par un Décret de la Loi dite d'Orientation (15.12.1975). Elle est constituée de 12 membres nommés par le Préfet, pour 3 ans, renouvelables, sur proposition de l'Inspecteur d'Académie (Éducation Nationale) ou du Directeur de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales ;

- + 3 personnes proposées par la DDASS dont un médecin ;
- + 3 personnes proposées par l'I.A. ;
- + 1 personne ayant des responsabilités dans un établissement scolaire ;
- + 2 personnes venant d'Associations de Parents ;
- + des représentants des Administrations.

Le Président est désigné pour une année par le Préfet ; il est en alternance de l'Éducation Nationale ou de la DDASS. C'est lui et lui seul qui a le Pouvoir décisionnel.

C'est une structure ADMINISTRATIVE qui a des pouvoirs financiers puisque c'est elle qui alloue ou non l'Allocation d'Education Spéciale. Elle a un budget spécifique versé par le Ministère des Affaires Sociales pour les frais de bureaux, papeterie... et par le Ministère de l'Education Nationale pour les locaux.

Elle dispose d'un secrétariat :

- * 1 secrétaire Instituteur CAEI (Certificat d'Aptitude à l'Enfance Inadaptée) venant de l'Education Nationale;
- * 1 secrétaire venant de la DDASS.

Elle s'occupe des jeunes entre 0 et 20 ans, d'une manière systématique s'il s'agit d'une proposition d'orientation vers des établissements à prix de journées.

Elle est en liaison avec les CCPE et les CCSD:

- Chaque district scolaire "possède" une CCPE qui s'occupe des enfants entre 0 et 12 ans et une CCSD qui s'occupe des enfants entre 12 et 16 ans.
- En ce qui concerne leur champ d'investigation, il suffit de vous reporter au tableau figurant en annexe car il le décrit très clairement. Une précision est néanmoins indispensable : ces commissions ne prennent aucune décision d'orientation ; elles se contentent d'effectuer des propositions aux familles et ce sont les parents qui décident en dernier ressort. Ceci est souvent ignoré.

L'étude des dossiers est effectuée par une Equipe Technique composée de 6 à 8 personnes ; elle est pluridisciplinaire.

Le pouvoir est donc triparti :

- . Education Nationale
- . Affaires Sociales Nationales
- . Affaires Sociales Départementales.

ETUDE DE QUELQUES RESULTATS D'ENSEMBLE en 83 :

A la demande conjointe des Ministères de l'Education Nationale et des Affaires Sociales, un groupe de travail s'est constitué en 1985, avec pour objectif l'étude du fonctionnement des CDES en France. S'en est suivi un Rapport intitulé "L'ACTIVITE ET LE FONCTIONNEMENT DES C.D.E.S. EN 1983", document très complet puisqu'il se base sur une analyse de données fournies par une soixantaine de CDES tant sur le plan des chiffres que sur le plan de la politique générale de chacune des Commissions. Les quelques lignes qui suivent en sont extraites.

A - Deux populations très contrastées :

Un phénomène majeur ressort de l'étude, par un faisceau de renseignements : le clivage parmi les enfants reçus en CDES, entre deux groupes très différents.

- 1/3 des enfants ont essentiellement des troubles scolaires : retard, agitation, inhibition difficultés de langage, etc... ; leur handicap est intitulé "troubles du caractère et du comportement" (TCC) ou "troubles de l'apprentissage scolaire" ou encore "débilité légère". Nous le noterons en résumé "troubles scolaires".
- Les 2/3 représentent tous les autres handicaps : moteurs, sensoriels, mentaux profonds, maladies invalidantes et malformations graves... Nous le noterons en résumé "handicap lourd".

Dans l'ensemble de ces deux groupes, on trouve un peu plus de 4 % d'enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), comme dans l'enquête d'ensemble auprès de toutes les CDES.

B - Des orientations irréversibles :

- a) Une fois la première orientation faite, la mobilité n'est pas très grande : La moitié des enfants placés en Instituts Médico-Pédagogiques (IMP), le quart de ceux orientés vers des établissements pour infirmes moteurs (IM) et infirmes moteurs cérébraux (IMC), pour arriérés profonds, et vers des services de soins et d'éducation spécialisés à domicile (SSESD), changent ultérieurement de lieu de prise en charge.

En dehors du passage en Institut Médico-Professionnel (IMPRO), la mobilité se fait au sein d'une catégorie d'établissements et semble surtout liée au passage externe/interne ou interne/externe.

A l'exception de quelques sourds, nous n'avons pratiquement pas trouvé de retour vers l'école. Dans les rares cas rencontrés, il y a eu retour pour un an, échec, puis renvoi en établissement spécialisé.

b) La famille remet très rarement en cause l'orientation (5 % des cas). Il semblerait que chaque fois, la famille aurait préféré un éloignement plus grand (internat au lieu d'externat, établissement spécialisé au lieu de maintien à l'école). Mais, la taille de l'échantillon conduit à une très grande prudence dans l'interprétation.

(...)

c) L'orientation : METHODES

Elle sera faite pour le plus grand nombre, à la demande de l'école via la Commission de circonscription de l'Enseignement Élémentaire et Préélémentaire (CCPE) sans qu'on saisisse à travers le dossier pourquoi l'orientation s'est faite à ce moment-là.

Certains enfants à QI très voisin de 50 à 60 resteront dans le système normal jusqu'à 12-14 ans (fin de classe primaire).

D'autres à QI élevé seront orientés dès l'âge de 5-6 ans :

- le QI de 106 sera orienté à 6 ans
- le QI de 100 sera orienté à 8 ans.

Vont aussi être orientés hors du circuit normal des enfants à QI égal à 100, 106, 107, 116, 125, sans que soit signalé leur réintégration ultérieure en classe normale après passage en Institut de Rééducation ou autre établissement.

Un certain nombre d'enfants seront orientés, sans certificat médical (4 dossiers).

L'orientation est faite vers un seul type d'établissement : l'Établissement Médico-Pédagogique, sans intégration scolaire et sans retour au circuit normal.

La lecture de ces extraits (et du rapport dans son entier), donne une excellente idée de la réalité. Ce qui nous a frappé, c'est l'énorme disparité qui existe d'un département à l'autre. La CDES fonctionne comme un état dans l'état : son importance est capitale pour toutes les orientations ; or, la décision est remise entre les mains d'une seule personne qui ne dispose pas toujours de tous les éléments d'objectivation de son choix.

Parmi ces éléments, figure le rapport scolaire rempli par l'enseignant dont on demande l'avis. Nombre d'entre eux restent vagues par... "paresse", manque d'informations, méconnaissance des lieux adaptés pour l'enfant en question, désintérêt ou ...

Cependant, il est indispensable de préciser que l'avis des enseignants qui ont réfléchi avant de se prononcer est souvent retenu comme décision.

Par ailleurs, afin de pallier nos carences, nous avons effectué des démarches auprès de personnes compétentes de manière à collationner un maximum de renseignements. Quelques-unes de nos questions sont restées sans réponse, n'occasionnant parfois aucun écho, soit parce que nous n'insistions pas assez (la CDES nous paraît encore parfois très loin de notre travail quotidien), soit qu'elles fussent trop pernicieuses.

Nous vous proposons deux exemples de la réalité des CDES, non comme un produit fini, mais comme un outil de recherches, comme un document brut livré à votre réflexion.

3. LES CDES AUJOURD'HUI

A. La CDES de la Sarthe en 1986 :

Ces renseignements ont été recueillis auprès de Françoise SAGOT, Secrétaire de CDES, par Janine CHARRON.

- a) composition :

Elle est conforme à la Circulaire du 22-avril 76, en application de la Loi d'Orientation du 30 juin 1975. Les représentants des administrations sont des représentants des organismes payeurs (Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole).

L'équipe technique est très étoffée pour permettre un travail en 3 groupes ; elle se compose donc de 24 membres. Les groupes ne sont pas fixes mais varient d'une réunion à l'autre, ce qui permet une grande richesse des échanges.

Elle se compose de :

- 6 médecins (Santé Scolaire, PMI, Pédopsychiatrie, organismes payeurs);
- 3 assistantes sociales (scolaire, DHS et celle de la CDES);
- 6 psychologues (2 ASE, 3 scolaires, 1 conseiller d'orientation);
- 3 membres du secrétariat CDES.

- b) Fonctionnement :

* CDES plénière : s'est réunie 15 fois en 86, le mardi après-midi (ou la journée si nécessaire); les réunions durent 5 heures en moyenne. Elle étudie en moyenne 145 dossiers à chaque séance et elle travaille à partir des propositions établies par l'équipe technique. Elle étudie cas par cas les dossiers d'aides financières, des dossiers d'orientation, ceux jugés litigieux par l'équipe technique et pour lesquels il n'a pas été possible de trouver une solution. Elle reçoit les familles qui font appel des décisions ou pour lesquelles il a semblé à l'équipe technique que leur présence était nécessaire. Les familles sont reçues par un petit groupe de membres de la CDES.

* Equipe technique : Elle s'est réunie de 115 à 120 fois en 86. En 3 heures, chacun des groupes voit environ 5 à 10 dossiers d'orientation et 18 à 20 dossiers d'aide financière. Les groupes travaillent à partir des dossiers préparés par le secrétariat : à chaque étude du dossier, est établie une fiche précisant la composition du groupe qui l'a étudié, ses propositions et ses remarques particulières.

Les cas des enfants sont étudiés de plus en plus, de façon globale (orientation et aide financière).

Très souvent, il y a demande de compléments : expertise médicale, avis de l'équipe éducative, examen complémentaire... L'équipe technique invite également à ses réunions les différents intervenants qui connaissent l'enfant (équipe des établissements, secrétaires des commissions, travailleurs sociaux...).

* Secrétariat permanent : Il est composé de
- 1 secrétaire enseignante CAEI,
- 2 secrétaires adjoints (1 secrétaire DASS, 1 enseignant spécialisé) et 4 agents de bureau DASS.

Les secrétaires DASS et Education Nationale travaillent ensemble ; il n'y a pas de conflits.

Rôle :

- . préparation des réunions CDES et équipe technique: ordre du jour et procès verbaux;
- . enregistrement, préparation des dossiers, demandes de compléments ou courriers éventuels concernant ces dossiers;
- . diffusion des décisions de la CDES auprès des familles, des établissements, organismes payeurs, CCPE, CCSD...;
- . information des familles sur leurs droits et les différentes démarches à accomplir. Les familles sont de plus en plus nombreuses à demander des renseignements;
- . liaison avec les établissements spécialisés du département (constitution des dossiers, contrôle des entrées et sorties des enfants, organisation des réunions pour le "recrutement" des établissements);
- . planning des enfants placés : échéancier pour le renouvellement des prises en charge (1 ou 2 ans en général);
- . liaison avec les CCPE et CCSD des autres départements concernés par les dossiers traités, relations avec les services du département : COTOREP, DHS, CMPP, Sauvegarde, Aide Sociale à l'Enfance, service des Juges pour Enfants;
- . préparation et gestion du budget CDES.

* Service Social : l'Assistante Sociale CDES

- . travaille en permanence et en collaboration avec le secrétariat;
- . informe les services sociaux du fonctionnement de la CDES;
- recueille auprès de ceux-ci les renseignements nécessaires à l'étude de certains dossiers;
- . apporte une aide ponctuelle aux familles, soit à la demande ou en accord avec les services sociaux du secteur, soit avant ou après une CDES.

20 familles sont vues, en moyenne, par mois, à domicile.

- c) Etude des dossiers :

c.1. Aides financières :

L'équipe technique et la CDES éprouvent toujours des difficultés quant à l'application du barème d'invalidité existant. Les taux d'invalidités des enfants sont toujours fixés en référence au barème officiel du Secrétariat aux Anciens Combattants établi pour les adultes invalides de guerre.

* demande d'Allocation Spéciale: 449: 330 attribuées et 119 refusées.

* cartes d'invalidité : 227 demandes; 163 attribuées et 56 refusées.

* bourses d'adaptation : 126 demandes; 91 attribuées et 35 refusées.

Pour une meilleure cohérence, le secrétariat a mis en place un système de répertoire qui permet de comparer rapidement les dossiers des enfants présentant des handicaps similaires.

c.2. Orientation :

- Après une première étude du dossier, l'équipe technique propose une orientation vers le ou les établissements spécialisés qui paraissent adaptés aux problèmes de l'enfant.
- Un courrier est adressé à chaque famille pour l'informer de cette proposition et l'inviter à visiter le ou les établissements, et lui demander de faire connaître son choix soit à l'assistante sociale, soit au secrétariat.
- le double du dossier est envoyé au directeur de l'établissement pour avis.
- L'équipe technique se réunit avec les équipes pluridisciplinaires des établissements et détermine la liste des enfants admissibles et éventuellement une liste d'attente. Les réunions ont lieu en même temps pour le même type d'établissement, afin de permettre des échanges en fonction des souhaits des familles.
- La CDES est de plus en plus sollicitée pour des cas d'enfants ayant des troubles de la personnalité importants, nécessitant une prise en charge individuelle, cas trop lourds pour être pris en IRP et pour lesquels les familles refusent une prise en charge en pédopsychiatrie. Faute de solution, ces enfants sont actuellement placés dans les IME qui n'ont pas toujours les moyens de les prendre en charge de façon satisfaisante.

Dossiers d'orientation

* dossiers étudiés	630
* avis favorable pour ét. spécialisés	232
* Avis favorable pour sortie ét. spé.	93
* Transmis à la COTOREP	42

* Prolongation prise en charge	249
* Non admis (sur liste d'attente)	13
* Refus famille	1
<u>Dossier d'appel</u>	
* Etudiés	57
* Familles reçues	48
* Décisions maintenues - AES : 34 - orientation:11	
* Décision modifiée - AES : 11 - orientation: 3	

c.3. Relations

*** Avec les familles :**

Avant la décision, un effort de rencontre avec les familles a été fait cette année. Un courrier est systématiquement adressé aux familles accusant réception de leur demande d'aide financière et proposant des informations complémentaires, soit par le secrétariat, soit par l'assistante sociale. En cas de proposition de refus, ces familles sont également invitées à l'équipe technique lorsque le dossier paraît incomplet ou pour expliquer aux parents les raisons de la proposition de refus. Si nécessaire, l'assistante sociale va dans les familles à la demande de l'équipe technique de la CDES. Après la CDES, les familles qui font appel sont systématiquement convoquées à la CDES. Dans tous les cas, c'est un groupe de 3 ou 4 personnes, choisi en raison de sa compétence spécifique ou de son intérêt pour le cas étudié, qui reçoit la famille.

*** avec les organismes payeurs :**

La CDES plénière a rencontré les représentants de la CPAM et de la MSA pour évoquer les problèmes de frais de transport et de double prise en charge (IME et Centres de soins). La CDES a également rencontré les représentants du département pour les problèmes de prise en charge en famille d'accueil, et pour les problèmes de transport des enfants handicapés scolarisés dans les structures ordinaires de l'Education Nationale.

*** avec les CCPE et les CCSD :**

Elles sont assurées essentiellement par des rencontres mensuelles entre les secrétaires, par la participation de la secrétaire de la CDES à des commissions de circonscriptions et par celle des secrétaires des commissions aux équipes techniques.

*** avec la COTOREP :**

Liaison systématique mise en place pour les dossiers des 16-20 ans pour éviter une double étude de ces documents.

c.4. Documentation - Information :

Un effort tout particulier a été fait cette année avec la mise en place de :

- documentation mise à la disposition des membres de la CDES, de l'équipe technique, des CCPE ;

- dépouillement systématique des revues qui arrivent à la CDES avec diffusion de certains documents;
- les permanents de la CDES ont également participé avec un psychologue de la DASS à une étude de besoins dans le département et à l'analyse de l'adéquation entre les structures existantes et les besoins des enfants en difficulté. Ce travail permet de voir quelles sont les structures les plus utilisées dans le département. Dans l'ensemble, on s'aperçoit qu'il y a des zones d'influence de ces divers outils d'éducation liées aux possibilités pratiques (transports,...) et à la réputation de ces structures.

- d) Politique actuelle au niveau de l'intégration:

Dans la Sarthe, l'Education Nationale n'a jamais apporté son aide pour favoriser l'intégration. Les actions entreprises ne sont pas très rapides. Les expériences qui ont lieu se font sur le terrain avec les secrétaires de CCPE. La CDES a commencé un projet ; elle pourrait apporter une aide technique :

- . documentation au niveau des handicaps, des services spécialisés, des structures, des associations;
- . aides financières;
- . démarches auprès des services départementaux.

Elle pourrait faire le recensement des intégrations et ainsi mettre en relation les personnes concernées. Elle pourrait établir des bilans, des analyses sur l'intégration. La CDES pourrait être le moteur pour faire éclater les structures actuelles. C'est ce que souhaite le secrétaire de la CDES, mais il semble qu'il y ait de grosses difficultés actuellement au niveau de l'Education Nationale.

B. La CDES en SAVOIE en 1986/87 :

Ces informations ont été recueillies par Serge JAQUET auprès de son Inspecteur Départemental.

Lors de sa dernière arrivée, l'Inspecteur s'est attaché à évaluer le fonctionnement de la CDES, des CCPE et des CCSD. Il semble que l'époque était à l'empirisme : pas d'organisation, pas de structuration... Il s'est donc employé à ce que chacune des commissions ait une organisation et un budget. Chaque CCPE et CCSD a droit à un demi-poste de secrétariat, à demeure, qui instruira les dossiers avant passage devant la totalité de la Commission. La CDES et les CCPE et CCSD sont étroitement liées en totale relation.

Les propositions de nomination à la CDES sont préparées par le secrétariat conjointement avec l'Inspecteur; celles concernant les autres commissions sont l'oeuvre du seul Inspecteur.

De façon à ne pas accroître le travail de la CDES qui traite à 60 % des aides financières (Allocation Education Spéciale), 3 axes ont été déterminés dans le cadre d'un calendrier de travail visant à confier des tâches de responsabilités aux CCSD et CCPE :

- Connaissance du terrain : maintenance de tous les dossiers à jour, fichier, liste de personnes-ressources...
- Préparation complète des dossiers à examiner : parents, enseignants, médecin-psychiatre, psychologue, assistante sociale;
- Décision rapide et prise en temps utile.

Pour les cas ne relevant pas des commissions, c'est l'équipe technique qui prépare le travail. Elle est composée de :

- * un médecin-psychiatre
- * un médecin de la Sécurité Sociale
- * un enseignant spécialisé
- * un éducateur spécialisé
- * une assistante sociale
- * un psychologue (scolaire ou de la DDASS)
- * l'Inspecteur dont je parle (il m'a dit ne pas avoir réussi à ne pas être membre de cette équipe: il semblerait que l'Inspecteur précédent était le principal décideur de cette équipe d'où volonté de la part de membres de continuer dans ce sens).

Cette équipe est renouvelable chaque année, mais certains membres sont là depuis 7 ou 8 ans, d'où un certain ronronnement.

La CDES a une réunion mensuelle où elle se contente d'entériner les décisions de l'équipe technique. Elle considère que le travail a été réalisé, donc qu'elle n'a pas à effectuer un retour dessus. Les réunions durent environ une demi-heure (cela donne l'impression d'une Commission potiche !).

Forme du travail en Savoie :

(Ceci concerne l'orientation des jeunes).

Contrairement à ce qui se passe dans d'autres départements (ex.: la Drôme d'où vient cet Inspecteur), aucune réunion n'a lieu pour "emplir un établissement". L'objectif est de suivre le mieux possible chaque enfant (ceci est un fait reconnu par tous les interlocuteurs du département: parents, enseignants, syndicats, médecins scolaires...).

Chaque dossier d'enfant placé en institution ou dans l'E.S. est réexaminé systématiquement tous les deux ans. Une grosse part du travail est donc le suivi des enfants, ce qui contraste avec ce qui se passait auparavant : ainsi, un même qui était entré en 6è à l'EREA avait été placé dans un IMP à l'âge de 3 ou 4 ans, et n'avait pas été revu avant demande du dernier instituteur de l'IMP qui estimait que ce même perdait son temps.

Afin de pouvoir examiner chaque dossier avec soin, il est demandé de signaler les élèves en difficulté dès la fin du premier trimestre. Existents alors 3 groupes de réunions (selon les circonscriptions):

- Février : suivi des classes de perfectionnement;
- Pâques : orientation éventuelles des classes banales vers l'ES ou les établissements à prix de journée;
- juin : examen des cas particuliers.

Lorsqu'un enfant est signalé, le secrétaire de la commission prend contact avec le Directeur ou le Chef d'établissement (collège) et s'y rend systématiquement pour évoquer les "problèmes" de l'enfant. Ensuite, ce sera au Chef d'établissement de préparer le dossier afin d'évaluer et de réfléchir lui-même à la nécessité d'une orientation. Il devra établir:

- * un rapport psychologique,
- * un rapport auprès du médecin scolaire,
- * un rapport social,
- * un rapport scolaire.

Ainsi, certaines demandes s'arrêtent en chemin, parce qu'une prise de conscience sur leur non-nécessité a eu lieu. En 1984-85, pour les 2 CCSD du département, 77 cas avaient été signalés : 37 dossiers ont finalement été constitués pour 20 orientations à l'E.S.. Et l'Inspecteur de me préciser, je cite - "Les 40 autres, c'était des enfants un peu trop dynamiques..." (humour dans le ton).

Dans les dossiers qu'ils présentent, on demande aussi aux chefs d'établissement d'établir un ordre de priorité, ceci afin de permettre à l'équipe technique de faire cadrer "l'offre et la demande" (tenir compte des capacités d'accueil du département).

Tous les placements sont préparés avec les parents avant qu'ils soient examinés en commission, ceci bien sûr avec les parents qui acceptent de discuter, de répondre à l'invitation, ou à la sollicitation qui est faite. Sachant que la décision finale reste aux parents, la CDES a pour credo de n'effectuer qu'une proposition : en effet, ses membres estiment qu'ils mettent tout en oeuvre pour trouver la meilleure solution donc qu'ils n'ont plus de raison de proposer autre chose. En 84-85, sur environ 300 cas d'orientation évoqués, un seul refus des parents a été reçu. Tout avait été arrangé au préalable par concertation.

Remarques particulières :

(C'est moi qui les note en fonction de mes recherches)

Les CCSD ne sont pas chargés du recrutement des SES et EREA ; celui-ci dépend de 3-commissions différentes : CCSD, CCPE et Commission d'entrées en LEP. 3,5 % des enfants savoyards sont scolarisés en SES et EREA (c'est inférieur à la moyenne nationale).

Il n'existe pas de politique d'intégration spécifique mise en oeuvre par la CDES.

Les parents qui viennent spontanément prendre contact avec la CDES le font pour des raisons financières: attribution d'allocation.

Les dossiers des enfants :

Ils sont confidentiels et conservés à l'Inspection Académique. Que l'enfant ait été orienté ou non, on les conserve. Les chefs d'établissements ou l'instituteur qui a l'enfant dans sa classe peuvent venir les consulter et éventuellement en prendre copie, avec devoir de respect du secret professionnel. Les dossiers sont détruits lorsque le jeune a 18 ans.

Un gros travail d'analyse, que j'ai pu consulter, est effectué sur ces dossiers, avec recherche d'Image-type : courbes de Gauss, travail sur les QI, type d'élèves admis par établissement... par l'Inspecteur Spécialisé. Son objectif -c'est un jugement personnel- est noble puisqu'il vise à commettre le moins d'erreurs possibles. Par exemple, les courbes de Gauss sur les QI permettent de se rendre compte que l'on place de moins en moins dans l'ES des mêmes ayant plus de 95, alors qu'en 1980, ils représentaient 11,3 % ! Et on découvre de sacrés lièvres !

Exemple : En Savoie, les écoles qui ont orienté le plus d'enfants vers l'ES sont TOUTES celles qui possèdent un GAPP, des psy ou mènent des expériences de soutien scolaire. Les résultats chiffrés ne sont pas de l'opinion et sont assez révélateurs. L'Inspecteur ne s'était pas aperçu de cela puisqu'il venait de recevoir les chiffres et c'est à ma demande qu'il a effectué cette recherche. (Ma question était : quelles sont les écoles qui fournissent le plus d'enfants aux classes spéciales ?). J'avoue que ce résultat m'interroge réellement. Je lui ai demandé une copie de ces courbes et des chiffres, mais... c'était perdu d'avance ! En tout cas, cela me paraît totalement pervers.

C. QUESTIONS ET REMARQUES

C.1. CDES ou l'Arlésienne ?

Les orientations dépendent en grande partie des CDES, mais que sont-elles ? Comment entrer en contact avec l'un ou l'autre des responsables ? A-t-on notre mot à dire à propos des dossiers que nous proposons ? Se donnerait-on bonne conscience en signalant un enfant et en se déchargeant sur la CDES pour la suite, comme si cette commission était omnipotente ? Autant d'interrogations dont le commun des enseignants ignore la réponse (voire même ignore l'interrogation elle-même).

C.2. CDES ou château du roi ?

Le rapport pré-cité est très explicite sur ce plan. A la CDES, le pouvoir de décision appartient au président, omnipotent ; véritable héritage d'un fonction-

nement qu'on pouvait espérer archaïque. Comment contester une décision quand on ignore les tenants et les aboutissants ? Pour les parents, il y a souvent, par méconnaissance, forclusion ; et l'on retrouve, comme par hasard, un jeune de 15-16 ans placé en IME, alors qu'il sait lire, qu'il est autonome et ne souffre d'aucun handicap physiologique... oui, mais budget et prix de journée aidant!!!

Il est souvent très difficile, note un membre du secteur, de rentrer dans ce milieu pour en étudier le fonctionnement, comme si les initiés ne souhaitaient pas que l'on comprenne ce qu'ils font (Savoir), comme s'ils avaient peur d'éventuelles critiques...

C.3. CDES ou auberge espagnole ?

C'est vers cette version que nous penchons, car une partie des faits et nos choix pédagogiques nous y conduisent. Il est indispensable de préparer une orientation, quel qu'en soit le sens, AVANT le passage en CDES, de manière à choisir pour l'enfant le lieu qui lui conviendra le mieux. Ce choix préparé avec les parents et l'enfant lui-même est alors souvent ratifié par la CDES ; parce que leur travail est déjà effectué ; parce que la plupart des secrétaires de CDES sollicitent l'avis des enseignants en tant que connaissant bien l'enfant.

Par exemple, pour l'orientation en hôpital de jour, ou hôpital psychiatrique, ce sont les soignants qui ont un avis prépondérants au sein de l'équipe de l'établissement. Les commissions leur emboitent alors le pas.

Raisonnons en termes mathématiques, les responsables de CDES ont tendance à maintenir les choses en l'état : on a x IME dans le département, donc nous avons y place. Pourquoi se priver de les remplir ?... Quelle formation ont-ils, ces secrétaires qui préparent les dossiers ? Souvent, ils n'ont guère les moyens de se pencher sur chaque structure pour les connaître encore mieux. L'intégration n'est pas leur objectif, leur fonction première : c'est donc à nous de jouer le rôle du grain de sable, d'être créatif, d'être vigilant pour que le dossier d'un enfant soit revu fréquemment...

Après tout, s'occuper avec soin de chaque enfant nous incombe directement. Aussi, penser son avenir doit rester l'un de nos objectifs principaux ; connaître et utiliser la CDES en est simplement l'un des moyens.

La création de la CDES en 1975 avait sans doute pour objectif de mieux aider les élèves en difficultés. Cet esprit s'est-il perverti ? Depuis douze ans que les commissions fonctionnent, qu'en avons-nous fait ?

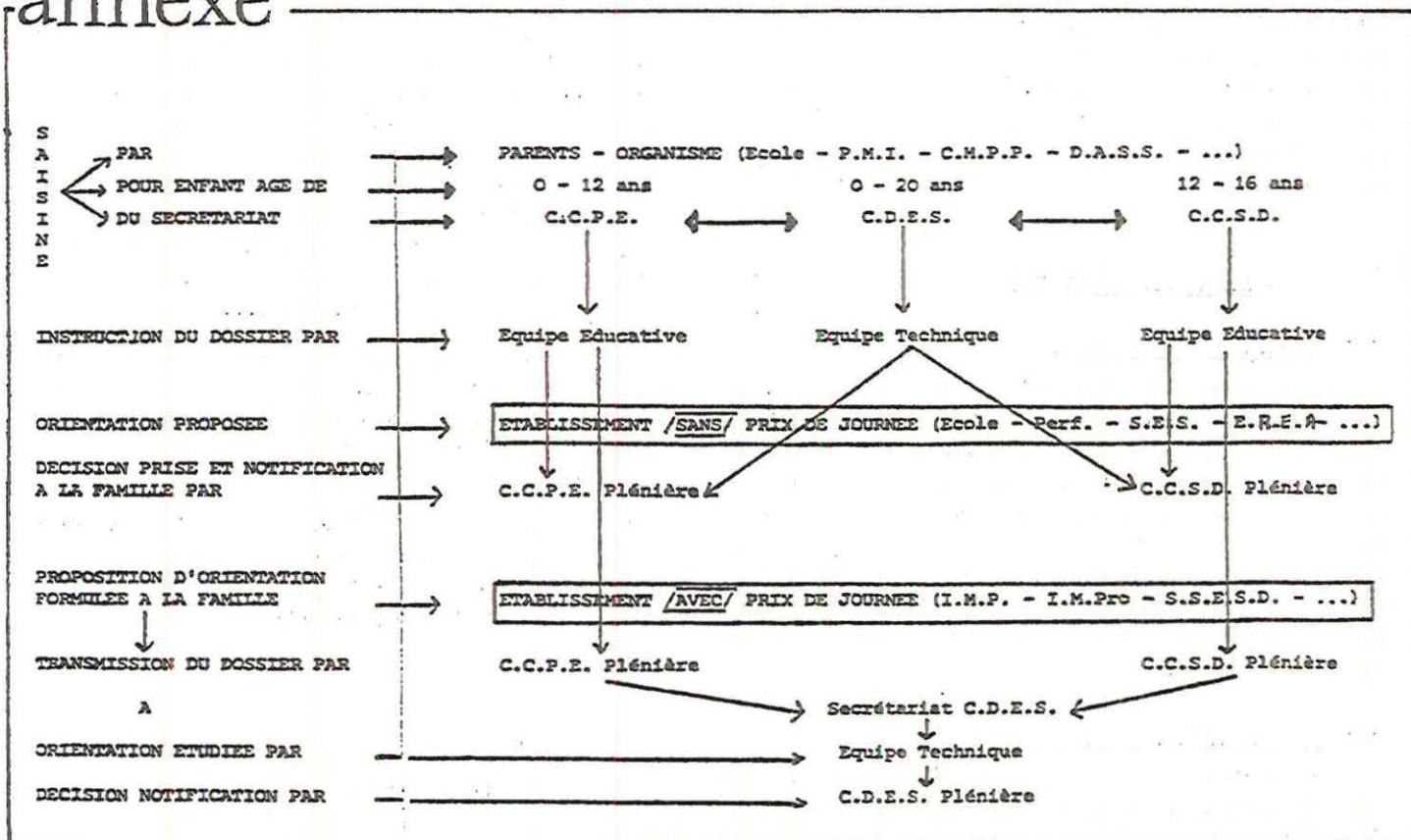
Pouf le circuit : le rédacteur

Serge JAQUET

Petit glossaire des signes et acronymes :

- C.D.E.S. : Commission Départementale de l'Education Spécialisée
- C.C.P.E. : Commission de Circonscription Préscolaire et Élémentaire
- C.C.S.D. : Commission de Circonscription du Second Degré
- A.E.S. : Allocation d'Education Spéciale
- A.I.S. : Adaptation et Intégration Scolaire
- COTOREP : Commission Technique d'Orientation et de Reclassement Professionnel
- M.S.A. : Mutualité Sociale Agricole
- C.P.A.M. : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- T.C.C. : Troubles du Comportement et de la Conduite
- Q.I. : Quotient Intellectuel
- D.D.A.S.S. : Délégation Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale
- C.M.P.P. : Centre Médico-Psycho-Pédagogique
- C.P.P.N. : Classe Pré-Professionnelle de Niveau
- C.P.A. : Classe Préparatoire à l'Apprentissage
- I.M.E. : Institut Médico-Educatif
- S.E.S. : Section d'Education Spécialisée
- E.R.E.A. : Etablissement Régional d'Enseignement Adapté
- S.S.E.S.D. : Service de Soins et d'Education Spécialisée à Domicile
- G.A.P.P. : Groupe d'Aide Psycho-Pédagogique
- L.E.P. : Lycée d'Enseignement Professionnel
- D.H.S. : Dispensaire d'Hygiène et de Santé
- A.S.E. : Aide Sociale à l'Enfance
- C.A.E.I. : Certificat d'Aptitude à l'Enfance Inadaptée (ce sigle va changer sous peu)
- I.A. : Inspecteur d'Académie
- : Et pas de raton-laveur !

annexe



Moi, je pense...

yves chouinard

LE TEXTE LIBRE : DE LA COMMUNICATION ORALE OU ECRITE ?

La séance régulière de lecture des textes libres devant le groupe m'a toujours agacé. Je la faisais pour choisir le texte à mettre au point collectivement, mais j'ai toujours "senti" que quelque chose accrochait dans cette activité. A force de réfléchir à la question, en articulando avec les années mes concepts de lecture et d'écriture, en objectivant ma propre écriture, je crois avoir découvert "ce qui n'allait pas". Et si j'avais une classe aujourd'hui, j'explorerais de nouvelles pistes...

Le principe fondamental qui a guidé ma réflexion, c'est que dans le cadre d'une communication ECRITE, le message doit être LU, alors qu'en communication ORALE, ce message a pour but d'être ENTENDU !

J'en conclus donc que lorsqu'un enfant lit son texte à la classe, il vient de le retirer du circuit de communication écrite pour l'inscrire dans un circuit de communication orale, à tout le moins en ce qui concerne ces interlocuteurs(trices) privilégié(es) que sont ses compagnes et compagnons de classe. De plus, cette communication orale étant la première, elle prend une importance démesurée, face à d'éventuelles communications écrites subséquentes du même texte. Cette réalité, à mon avis, a des conséquences profondes sur les objectifs du texte libre et sur la pratique elle-même :

- on situe mal le texte libre dans la dichotomie communication orale/communication écrite;
- la mise en situation que représente le texte libre place l'enfant dans une ambiguïté quant à son intention de communication : écrit-il pour être lu ou entendu? Les comportements du scripteur sont sérieusement modifiés : expressions verbales, syntaxe, orthographe...;
- une fois lu, l'intérêt des autres enfants de la classe pour sa lecture dans un journal ou un album est au moins compromis ;
- l'enfant qui a lu son texte, a très souvent l'impression (réelle ?) qu'il est maintenant communiqué, et il sera très difficile de le convaincre d'en faire la correction pour l'inscrire dans un autre réseau de communication (écrite cette fois-là) ;
- on se prive du groupe-classe, le groupe le plus disponible et le plus concerné affectivement, comme interlocuteur hautement valable des communications ECRITES des enfants...

Si je déplore ces conséquences, c'est que je crois qu'en Pédagogie Freinet, le texte libre devrait être l'épine dorsale de la communication ECRITE. Son caractère de quotidienneté possible, ses formes, ses contenus, ses types de discours variable à l'infini en font un outil beaucoup plus central et puissant que la correspondance scolaire. Je pense donc que c'est avec beaucoup de prudence et de discernement

ment qu'on devrait en utiliser l'oralisation.

On m'objectera peut-être : "il faut bien lire les textes si on veut en choisir un pour la mise au point !". A cela, je répons deux choses : si c'est là la seule raison, le texte n'a plus sa raison d'être... et pourquoi le choix ne pourrait-il se faire après une lecture silencieuse des textes proposés (chaque enfant ayant une copie en main) ?

Pour clarifier cette situation ambivalente du texte libre se promenant entre la communication orale et la communication écrite, pour consacrer le texte libre dans son rôle de "champion" de la communication ECRITE dans la classe, j'envisagerais sérieusement (si j'avais une classe) les hypothèses suivantes :

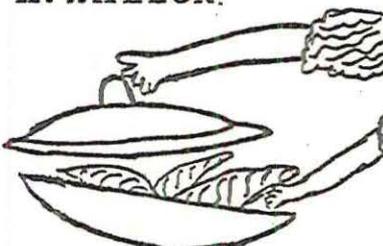
- * le premier support de communication des textes libre serait un journal interne à la classe, à impression rapide, publié sur une base hebdomadaire ou bi-hebdomadaire (genre "rendez-vous" du congrès) ;
- * l'enfant auteur écrirait lui-même (elle-même) son texte au propre ou sur stencil pour le journal interne et le ferait ou non corriger ;
- * une rétroaction collective sur les textes parus se ferait régulièrement, par exemple une fois par semaine ;
- * les textes soumis à un choix collectif pour fins de mise au point et de communication extérieure à la classe proviendraient du journal interne ;
- * les textes imprimés dans le journal "officiel" de la classe envoyés à l'extérieur auraient au moins fait l'objet d'une rétroaction au journal interne et d'une correction individuelle avec l'enseignant(e) et, occasionnellement, d'une mise au point collective ;
- * les textes libres destinés seulement à être entendus (lus, récités ?) seraient intégrés aux arts dramatiques...

Si une enseignante, un enseignant expérimentait une ou l'autre (ou toutes) de ces hypothèses, j'apprécierais beaucoup, beaucoup, beaucoup... en avoir des échos !

Yves CHOUINARD

PAS D' PITIE
POUR LES CROISSANTS

JOURNAL DES ECOLES
G. PHILIPPE ET H. WALLON. N° 1



ANNEE 1987-88 5 FR\$

GERANT: B. SCHILLIGER

Comment je fais ?...

marc audet

PETITES EXPERIENCES SUR...

LE TEXTE LIBRE...

L'intervention de Yves au Congrès d'été, ses perceptions du texte libre, puis son papier du dernier numéro de CHANTIERS, ont provoqué chez moi un enchaînement de petites réflexions. On a toujours comme ça, dans sa classe, des "p'tits bouts" pas finis, des questions ouvertes qui, pour être conscientes, ne font pas pour autant objet de préoccupation majeure... jusqu'à ce qu'une question ou une affirmation dérange assez pour faire réagir et agir.

Chez moi, par exemple, au Nid du Harfang, on travaille beaucoup l'organisation, les outils individualisés, le plan de travail, et les ceintures... parce que c'est ça qui préoccupe le prof ! La corres va bien, on imprime... assez, ça écrit passablement... on fait des "affaires" !

Mais Marc avait curieusement ce petit problème cité par Yves : les textes étaient "brûlés" après présentation. Les auteurs avaient moins d'intérêt à y retravailler, et les auditeurs à les relire. Je ne saurais définir en spécialiste toute la question, mais il y avait là problème, une sorte de mal à l'aise dans les quelques mises au point collectives, aussi bien qu'aux choix de textes. C'est pourquoi ce que Yves expose m'accroche. Je ne saurais dire si toutes ses hypothèses sont correctes, ni l'affirmer. Je n'ose régler les questions, mais elles méritent réflexions et tâtonnement. C'est ce que j'ai entrepris cette année.

Ce qui suit ne saurait donc avoir valeur de modèle, mais est plutôt hypothèse de travail, mise en place de ce tâtonnement qui nous est tout aussi nécessaire qu'aux enfants. Il y a belle lurette que je me permets de me sentir à l'aise, même si tout n'est pas à point, d'errer un peu sur une chose ou l'autre.

Nous avons institué, déjà l'an dernier, la période "Ecriture personnelle" qui était programmée au plan de travail à la semaine, au moment que nous jugions le plus opportun. C'était "l'institutionnalisation" de la réponse à une plainte formulée en Conseil, à savoir que ceux/celles qui le voulaient, n'avaient pas assez de temps pour écrire en classe. Des enfants qui démarrent une écriture libre, le font plus en classe qu'à la maison... à condition que l'organisation du travail reconnaisse la valeur de cette expression autrement qu'avec des mots, de l'encouragement : en lui donnant un nom, un temps, un lieu, une place. et ceux/celles qui ont "passé le cap" et pour qui écrire est devenu une nécessité (sans rire !), une seconde nature, ne crachent pas, bien au contraire, sur une possibilité supplémentaire de le faire. Cette année, nous avons convenu qu'elle devait avoir une place encore plus certaine en classe, en lui attribuant une période "fixe" à l'horaire, de sorte qu'on ne soit jamais porté à la soustraire au profit d'autre chose, comme ce fut le cas quelques fois, l'an dernier. C'est ainsi que chaque jour 4, à l'arrivée...

Mais, présentait son écriture qui le voulait. Qu'il s'agisse d'un texte fait à la période d'écriture ou ailleurs, dans leur semaine, les enfants n'avaient pas l'obligation de présenter leur écrit. Il n'était présenté que s'ils le voulaient bien, ou s'ils avaient l'intention de le publier par un moyen quelconque, au journal, au recueil, en affiche, en album...

Une seule petite proportion des écritures finissaient dans le "domaine public". Et comme nous programmions aussi les présentations de textes de la même manière que la période d'écriture, c'est-à-dire quand nous avons le loisir, il arrivait que des présentations traînent, et même soient oubliées. Bref, les choses n'allaient pas. On ne voyait pas beaucoup, ni pas assez les textes, ou plutôt, on ne les entendait pas (parce que c'était des présentations orales).

Le traitement à la pièce des écritures et dans l'ordre chronologique, posait aussi un autre problème. Il ne permettait pas toujours le recul nécessaire pour un auteur, ni pour les auditeurs d'ailleurs, de pouvoir poser un jugement critique sur son oeuvre. L'un décidait, dès la présentation d'imprimer son texte ; ce n'était pas toujours son meilleur, qui était peut-être encore à venir. Un autre en faisait un album : il aurait peut-être eu avantage à laisser porter, à recevoir plus de critiques, sur une plus longue période. D'autant plus qu'un texte qui finit en album est souvent un texte long, parfois un dialogue, et qu'il n'a pas du tout le même impact entendu que lu. Et, comme je le disais plus haut, plusieurs textes disparaissaient du circuit "sur la pointe des pieds".

De temps à autre, on faisait un "choix de texte", tout à fait arbitraire du reste ("je l'aime mieux", "c'est son premier" - un peu condescendant !...) que j'essayais de justifier logiquement (Hum !). On avait un peu l'air sur commande ! Les enfants me faisaient une fleur : pas trop mauvais comme participation, mais un enthousiasme pas évident ! Ca n'avait pas non plus grand lien avec le journal imprimé qui était le fruit d'une suite de décisions personnelles, que le texte ait été ou non travaillé en commun et même parfois présenté. Des textes s'accumulaient : manque de temps pour les présenter tous...

La période d'écriture de cette année est confirmée, mais elle n'arrive pas seule. Depuis un mois, c'est aussi la Papotte ! Je l'ai proposé aux enfants : transcrire les textes qu'ils veulent communiquer sur une feuille, avec comme seule consigne minimale, la lisibilité, et la possibilité de mettre au point ou non leur écrit. Aucune censure, aucun filtre n'est imposé. J'accumule les textes que les enfants me remettent aussitôt qu'ils le veulent, et pour chaque jour, à l'horaire, je monte les textes par collage, et je photocopie le tout... Le matin, en arrivant, chaque enfant retrouve à sa place habituelle, son numéro de La Papotte. C'est interne. Ca ne sort pas de chez nous, sauf pour les personnes attachées de très près à la classe (Gilles, le directeur qui suit avec intérêt ce qui se passe chez nous, la stagiaire...). La distribution du numéro coïncide avec notre période d'écriture, de sorte qu'elle stimule, semble-t-il, l'écriture qui suit immédiatement la lecture.

Chacun en fait bien sûr la lecture qu'il veut, mais je remarque un engouement évident : c'est le seul matin de la semaine où les enfants entrent et s'installent immédiatement pour commencer leur travail. Leur lecture faite, ils se mettent à leur écriture et écrivent... presque tous et tout de suite ! Avec une petite musique de fond tranquille. "Ta musique" comme ils disent.

La première semaine, 5 textes retranscrits, avec des "fautes", une écriture pas particulièrement soignée pour certains, puis le débit augmente : la semaine dernière (4ème semaine), 8 feuilles recto-verso pleines à craquer ! Au point qu'on se demande... ! On propose déjà de la sortir la veille au soir : on n'a plus assez de temps pour écrire dans la période, après la lecture de LA Papotte !

Et, parallèlement, apparaît progressivement la nécessité de se corriger (on se fait signaler les fautes !) : mine de rien des messages passent, des "trucs" des "objectivations". De mieux écrire ("je sais pas lire ça ; c'est mal écrit !")... Des enfants commencent à venir me voir avant transcription pour corriger. Là, la mise au point prend de l'importance. Les occasions sont multiples de questionner l'organisation du texte, le choix du vocabulaire, l'application d'une règle. Parce que ce même matin, après une période de spécialiste intermédiaire, on fait un "retour sur nos textes", La Papotte en main ; nous avons, en effet, programmé sur l'horaire, une période fixe de travail. Beaucoup d'intérêt jusqu'à maintenant, de la participation. Il faut dire qu'il n'y a plus de présentation de texte autre que sous cette forme écrite. Les présentations sont maintenant réservées à autre chose (recherches, enquêtes...).

La semaine dernière, j'ai proposé à tous qu'ils fassent, parmi tous les textes qu'ils ont déjà écrits, un choix pour le journal de la classe qui, lui, est imprimé et sort de la classe. Résultat : nous avons 8 textes tout prêts, dont 5 en chantier à l'atelier. Il est trop tôt pour connaître l'impact de La Papotte sur le journal... nous verrons.

Mais, il semble qu'on n'y voit pas à date de duplication. Le journal est vu comme une consécration. Une mise au point individuelle est faite qui tient compte des commentaires et suggestions faits dans La Papotte.

Il semble qu'il y ait plus d'intérêt à faire paraître son texte dans La Papotte qu'il n'y en avait à présenter oralement, particulièrement pour quelques enfants qui n'écrivaient pas souvent, si ce n'est jamais. Là encore, c'est trop tôt pour juger.

La distance et le temps entre la création, sa transcription, sa parution et sa critique, sans être longs, semblent permettre une meilleure appréciation de la valeur relative de son texte par rapport à d'autres qu'on a déjà écrits, sans pour autant couper l'intérêt qui s'attache à la lecture par les autres de son oeuvre.

C'est à suivre ! Je vous en reparlerai certainement, parce que c'est chez nous cette année une virée importante. Un outil majeur qui prend une place plus naturelle encore dans l'organisation du travail. Peut-être arriverons-nous à la conclusion que ce n'est pas encore la manière la plus appropriée de l'utiliser. Une bonne institution est une institution qui évolue. Ce serait intéressant de savoir comment vous réagissez. Quelle tentative faites-vous de votre côté, pour intégrer le texte libre à la démarche plus globale de travail coopératif ?

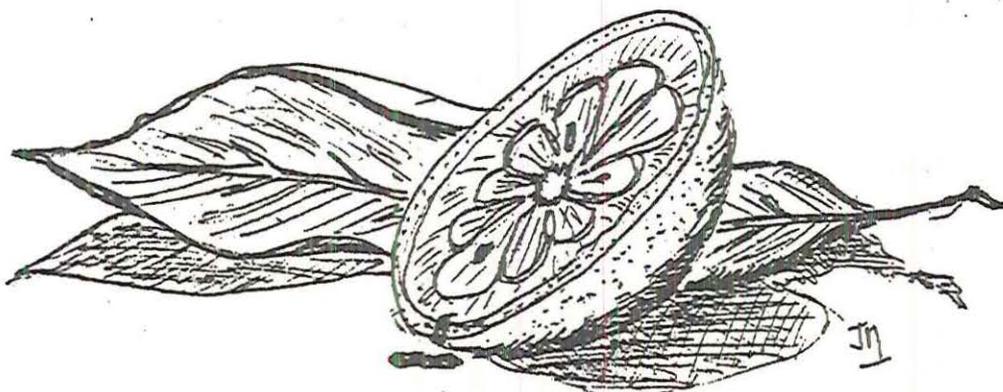
Marc AUDET

(4ème/5e/6ème)

Le Nid du Harfang

BEAUPORT

Ce article et celui qui le précède, sont extraits de CHANTIERS, le bulletin des camarades québécois.



Le Journal des Enfants

Un vrai journal pour les 8-12 ans, créé par Béatrice D'IRUBE en septembre 1984. Son lancement a pu avoir lieu, grâce au quotidien "L'Alsace". Il vit comme un vrai journal, avec vente en kiosques et abonnements.

C'est un hebdomadaire de 4 pages : hebdo pour laisser le temps de le lire, de le comprendre, de poser des questions ; 4 pages pour qu'il soit entièrement lu, et pas seulement les domaines jugés intéressants à priori.

- Page 1 : les informations les plus importantes de la semaine, illustrations en couleurs ;
- Page 2 : ce qui se passe dans le monde et en France ;
- Page 3 : informations régionales ;
- Page 4 : page active des enfants où ils peuvent s'exprimer, envoyer leurs idées, commentaires, dessins, annonces, blagues, jeux...

But de ce journal :

- * expliquer l'information sans la juger ;
- * donner des clés aux enfants pour comprendre l'information ;
- * créer le réflexe chez l'enfant du lecteur de journal.

Le contenu :

Il est basé sur l'actualité de la semaine et non pas sur les sujets que les adultes considèrent être intéressants pour les enfants. Aucun sujet n'est tabou, les articles touchent à tous les domaines, le vocabulaire est simple, le style se rapproche du langage parlé.

Il parle des informations importantes dans le monde, en France, dans les régions (Il existe aujourd'hui 7 éditions régionales : Alsace, Bretagne, Franche-comté, Lorraine, Normandie, Paris, Sud-Ouest).

Les articles reprennent les faits, tout en restituant l'information dans un contexte plus général. Par exemple, à propos des interventions françaises au Liban, en plus de l'article, est imprimé un encadré sur le Liban : situation du pays, ce qu'il s'y passe depuis plusieurs années...

les journalistes estiment que l'enfant n'a pas encore l'acquis culturel de l'adulte, ils partent donc de la base pour remonter progressivement jusqu'à l'information proprement dite de la semaine.

Pour terminer, une citation de Béatrice D'IRUBE : "Nous avons réussi un pari que beaucoup croyaient impossible : faire aimer l'information aux enfants".

*

Pour tout renseignement à propos du "JOURNAL DES ENFANTS", écrivez à :

Journal des Enfants
"L'Alsace"
25, av. du Président Kennedy
68053 Mulhouse Cedex

Quoi de neuf

dans le Monde aujourd'hui

françois vetter

Je considère qu'il est important de sensibiliser les enfants à ce qui se passe dans le monde. Je rattache ça à la formation du citoyen, à l'éducation civique, puisque le vocable est revenu à la mode : l'individu responsable que je souhaite former devrait chercher à s'informer sur ce qui fait l'actualité pour se forger une opinion et, éventuellement, choisir une conduite à tenir. Voici pour mes objectifs pédagogiques en la matière.

Pendant des années, j'ai essayé d'aborder des thèmes d'actualité lors du "Quoi de neuf ?" du matin, mais en vain : on ne sortait pas du film de la veille ou de la visite de la tata. De toute évidence, les infos, ça ne branchait pas mes perfs, sans doute parce qu'elles n'étaient pas faites pour eux, les gosses, et encore plus les gosses en difficultés. (J'en entends certains d'entre vous crier : "Ben chez moi, ils la suivent drôlement, l'actualité !", à quoi je ne peux que répondre : "Bravo ! comment avez-vous fait ?").

J'en étais là, quand il y a trois ans, je suis tombé pour la première fois sur le "Journal des enfants", édité par le quotidien "L'Alsace", en Alsace, "Le Pays" en Franche-Comté : un résumé des principaux événements de la semaine en langage clair, mais non bêtifiant comme on pourrait le craindre, accessible aux enfants dès le CE pour peu qu'on les aide à comprendre.

"Chic, alors !" j'me suis dit. Et j'ai pris un abonnement au "Journal des enfants". En pédago responsable, je me suis toujours fait un devoir de le lire en entier, histoire de voir comment les événements y étaient traités et sélectionnés (puisque'il s'agit d'un condensé hebdomadaire) et je dois dire que je n'ai jamais eu grand chose à redire. Mais peut-être certains d'entre vous sont-ils d'un autre avis sur ce point capital, et il serait bon dans ce cas qu'ils se manifestent.

Revenons-en à nos infos : le journal arrivant régulièrement dans la classe, en bonne place dans le coin lecture, je pensais (un peu naïvement) que les enfants allaient le lire et en parler à l'entretien. J'ai laissé venir. Un bon moment... Et j'ai bien dû me rendre compte qu'ils l'ouvraient à peine et quand ils l'ouvraient, ne comprenaient pas grand-chose et en retenaient encore moins. Il n'y avait pas le choix : si je voulais qu'ils lisent le Journal, il fallait qu'on le lise ensemble. Élémentaire, Mon chef Watson... mais du coup, il fallait plusieurs abonnements, pour qu'il y ait au moins un journal pour deux, ce qui commence à peser sur le budget.

L'an dernier, j'ai pu me le permettre : 5 abonnements pour 10 lecteurs. Le compte était bon, mais c'était un choix financier. Était-ce un bon choix, dans le sens où l'argent investi là n'était plus disponible ailleurs ? Difficile à dire. Toujours est-il que 3 à 4 fois par semaine, on ouvrait les journaux ensemble. En général, je laissais les enfants lire les titres, puis on retenait celui qui avait recueilli le plus de suffrages. Ce n'était pas toujours l'article qui me paraissait le plus important, mais tant pis. Et puis, on y allait : la leçon de lecture ce qu'il

y a de plus classique, sauf qu'au lieu de commenter l'histoire vécue par un héros fictif; on essayait de comprendre un évènement bien réel qu'ils avaient choisi parce qu'ils en avaient entendu parler à la télé ou ailleurs.

Sur le plan de la sensibilisation à l'information, c'était gagné puisqu'ils se mettaient à regarder le journal télévisé, à écouter les conversations des adultes, à s'intéresser tout seuls au Journal des enfants et parfois même à celui des parents. Question de se forger une opinion, ça ne se fait pas du jour au lendemain, mais dans la mesure où on discutait toujours de l'évènement une fois celui-ci explicité, quelque chose de l'ordre du regard critique sur l'évènement se mettait en place... "Hip, hip, hip, hourra, le bon instit que voilà !" ... ?

Pas si sûr : tout ceci a coûté un certain prix. J'ai parlé tout à l'heure du coût financier : 85 F.X 5 = 425 F. Ca n'est pas énorme, mais c'est quand même beaucoup, compte tenu de mon budget pédagogique. Alors, j'ai cédé à la tentation de vouloir "rentabiliser un max", ce qui revenait à ne pratiquement plus lire que le journal, surtout que les gosses mordaient dans le fruit.

Au fond, où est le mal ? L'essentiel est qu'ils lisent, non ? Oui, mais j'avais l'impression de passer à côté d'autres choses très importantes, comme les contes, les textes de type littéraire, la poésie... Alors, on en faisait un peu, de temps en temps, histoire de me donner bonne conscience, et hop voilà déjà le nouveau journal qui arrivait avec plein d'évènements plus importants les uns que les autres...

Il fallait voir aussi le temps qu'on passait parfois sur un article : quand par exemple, ils avaient retenu de lire le texte sur les otages au Liban, il a fallu un moment pour situer le problème et je ne suis pas sûr de ce qui en est resté... Cela fait sans doute partie des difficultés d' "embrayer sur la vie", comme dirait Freinet, n'empêche qu'on ne peut pas impunément dépasser tous les jours le temps prévu pour la lecture, sans prendre sur autre chose (N'est-ce pas Mr. de La Palisse?) Gérer l'actualité dans l'emploi du temps...

Et cette année ? Voulant éviter ce que je considère comme mes excès de l'an dernier, et ayant par ailleurs un important groupe de non-lecteurs qui me laissent moins de temps à passer avec ceux qui ont démarré en lecture, je n'ai pas reconduit la formule de l'an dernier.

Avec 3 abonnements, il est difficile de faire lire simultanément 8 enfants dans de bonnes conditions, à moins de compléter avec des photocopies. Par contre, il est possible de faire circuler les journaux, de telle manière que tous les enfants qui le souhaitent, puissent l'emporter à la maison 2 à 3 fois par semaine. Le matin, à l'issue de la causette, je demande à ceux qui avaient emporté le journal la veille de nous parler de ce qu'ils ont lu. Bien entendu, le compte-rendu de l'article fait par eux, laisse toujours à désirer et parfois, les enfants mélangent tout. C'est là, que j'interviens à l'issue de l'exposé. Selon le cas, je rectifie, précise, fais lire l'article s'il n'est pas trop long, le lis moi-même, propose de le photocopier pour le lire tous ensemble... et on en discute.

Pour l'instant, je suis assez satisfait de cette nouvelle formule, car elle ménage l'information et la lecture de textes plus "littéraires", tout en replaçant les infos dans le cadre horaire qui, à mon avis, leur est tout indiqué : le "Quoi de neuf ?", mais il est encore trop tôt pour me prononcer sur mon fonctionnement de cette année, encore à peine rodé à l'heure où j'écris ces lignes.

Et vous, pour le "Quoi de neuf dans le monde ?", comment faites-vous ?

François VETTER

— journaux d'enfants —

TURBO-CLASSE

NUMERO 1 -
Octobre 1987 -

Publications Scolaires.
Techniques "Freinet" Gérant: N. FEVRE

N° PSC. 8671
(sup AFLC)

L'ECHO mensuel DU SQUARE n°2

NOVEMBRE 1985 **NUMERO 3^e**
DECEMBRE 1985 **TRIMESTRE**

SOMMAIRE

nos textes nos enquêtes
les poux une recette
la page des jeux etc...

JOYEUX NOËL

Chers garçons et filles,
je vous souhaite un très bon Noël. J'espère que ce journal intitulé l'Echo du square vous plaît. je le lis et je le trouve très bien. Alors je vous dis à bientôt.

Le Père Noël

Sébastien Sebba CM.2

Journal rédigé à EPINAY sur Seine (93300) par les enfants de la cité d'Orgermont fréquentant les écoles maternelles du Gros Buisson et J.J. Rousseau

Imprimerie spéciale de la S.E.S. du collège Robespierre et de l'école primaire Rousseau 2

Directeur de publication : René Jacquet

ky écoles primaires J.J. Rousseau 1 et 2 No P. Sc. en cours d'attribution

RÊVES D'ENFANTS N°1

prix **4** francs

* journal réalisé par les enfants du cours moyen
fondation borniche mary/mairie 77440 lizy/ourcq ****
n° cppap - en cours - gérant - m. loichot -

N° 21 mois de Novembre 1987

SOMMAIRE

de Lou CM à Villard de Lans

Les classes de CM
p3 classe de CP
p4-5 classe de CP
p6 classe de CE1
p7 classe de CE1, CE2
p8 classe de CE2
p9 classe de CE2 + CE1
p10 Chantreinettes - thématique

D11 Rubriques :
- littératures
- extraits de livres
- poésie
- comptines
- P. anglo-sax. (pour les années)

UN JOURNAL FAIT PAR LES ENFANTS

Chers lecteurs de Chantreinettes, si vous voulez être dans notre journal, ou donner votre avis sur les textes parus dans Chantreinettes, envoyez nous vos textes et/ou avis avant le 30 septembre et 4 janvier pour parution et publication dans les Chantreinettes numéros 22 et 23.

... soit par minute
... soit par minute
... soit par minute

CRIVEZ VOUS

... soit par minute
... soit par minute
... soit par minute

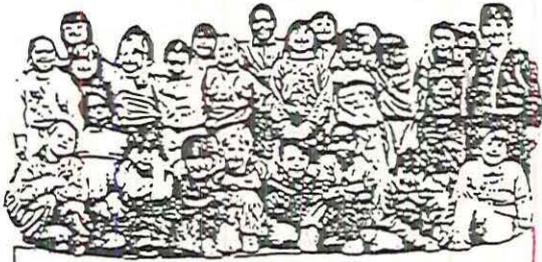
... soit par minute
... soit par minute
... soit par minute

Vous pouvez aussi déposer de courrier dans la boîte de Chantreinettes (dans le hall de l'école) en passant à l'école.

LES LONG CHAMPIONS



JOURNAL DE LA CLASSE DE 10^B



Vainqueurs !

MARS-APRIL 1987
n° 5
Prix : 5 F

Imprimerie spéciale à l'école primaire
230 rue de Longchamp
75016 - PARIS
Contact : M. Pétillon-Bouillon
n° 0147 4 8663 P.54.

LA BELLE

1^{er} JUIL 1987

ÉQUIPE

classe de perfectionnement - Ecole Méthodes B

Fantasia

Collège GÉRARD PHILIPPE Prix : 5F
Imprimerie spéciale de l'école N° 17
33600 PESSAC
P.S.C. 8040 Janvier-Février 1987

la tulipe

David DEO

maquette de Sandrine Ducas

FANTAISIE

Un jour, un jeune vieillard,
Assis debout sur une pierre en bois,
Liait un journal fermé
A la lueur d'une bougie éteinte...
Un autre jeune vieillard
lui dit en se taisant :
« Rends-moi tout ce que tu ne m'as pas pris
Ou j'arrache tous les cheveux de ta tête chauve ! »

MARGUERITE ET BOUTON D'OR

bonjour d'aujourd'hui

« Bonjour, Marguerite ! »
« Bonjour, Bouton d'or ! »
« Comment vas-tu, aujourd'hui ? »
« Très bien, mais je vais avoir un rhume... »
« Je suis très content pour toi, Marguerite, je vois le bleu à toutes les fleurs du village... »
« Non, laisse tomber... »
« Je peux le dire à ton mari, lui qui n'est au courant de rien ! »
« Non, n'écrite la Marguerite, tu es bête ! Je ne veux pas provoquer mon mari car il serait tellement content qu'il boirait toute l'eau qui nourrit mes poivrons... Peux-tu appeler le cousin le plus ? »
« Bien sûr ! J'y cours tout de suite. »
« Comment vas-tu, Rose ? Envoie que tu vois que je vais avoir un bébé ! Il est en retard ! Une fête, ce soir pour l'anniversaire ? »
« Oui, mais où la faire ? »
« Ne l'en fais pas plus en... j'ai trouvé un coin idéal, à côté du parc, tout près de Monsieur Pétillon. Tu es d'accord ? »

« Bonjour, Tourneval ! »
« Bonjour, Elisabeth ! Tu te lève de bon matin aujourd'hui, est-ce donc ? »
« Oui, je voulais te voir, te réveiller au même temps que ce beau soleil qui nous promet un temps splendide ! »
« Tu es raisonnable... et je me sens en pleine forme aujourd'hui ! »
« Comme tu es joli, ce matin, avec tous les pétioles d'or ! Tu ressembles à une Ganassone. Et tu sens si bon... »
« C'est parce que tu me soignes bien ! J'ai une, quand tu viens m'arroser le matin... »
« Elisabeth ?... »
« Oui, maman... »
« Hélas ! Il faut faire les devoirs ! »
« J'arrive tout de suite... le temps de dire au revoir à Tourneval ! »
« Oui... Alors, à demain Tourneval ! Je viendrai t'arrêter, comme d'habitude ! »
« Oui, d'accord. A demain... »

Dessins : 71800H

Illustration : M. 6319A

PETIT SAPIN

Beaucoup de petits sapins... Les tracteurs ont envahi le forêt pour construire des immeubles mais Petit Sapin et ses amis ne se laissent pas faire...

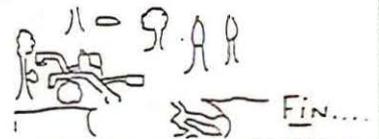
Le patron décide de ramener d'autres tracteurs. Petit Sapin demande l'aide de ses amis les taupes. Pendant la nuit, les taupes creusent des galeries souterraines.

Le lendemain, les nouveaux tracteurs arrivent sur le chantier.

Soudain, tout s'écroule !!!

Le patron décide d'abandonner le chantier.

Le soir, pour fêter leur victoire, Petit Sapin et tous ses amis ont fait un grand repas.



Vous, qui éditez un journal faites le nous parvenir à la Rédaction.

Des extraits en seront publiés selon les possibilités techniques

M.L.

En classe d'attente

Michel ALBERT (M.A.)

1983-84 : C'est l'année où M.A. accueille Christian, un enfant inhibé, quasi mutique, dans sa classe. Avant de vous raconter dans le prochain numéro, comment ils se sont trouvés au "bout du couloir", M.A. nous présente ici l'organisation de sa classe d'attente.

Cette année, j'ai une classe de 11 élèves : 7 en classe d'attente, et 4 au CP, dans une vieille école du centre ville de THOUARS (13.000 habitants).

Une classe d'attente (maturation ou adaptation 1er niveau) est une classe qui reçoit des enfants à la sortie de la maternelle, ceux-ci étant jugés inaptes à suivre un CP. J'ai donc une classe homogène en ce qui concerne l'âge et le gabarit des enfants, mais relativement hétérogène quant à leur niveau scolaire; de moyenne section de maternelle à fin de CP, début de CE1.

A / PROBLEMES DE DEBUT D'ANNEE

1. Comment faire pour que chaque enfant puisse vivre le milieu scolaire avec sa différence et tirer un profit maximum de ce milieu ?

Certains enfants sont plus concernés par un travail basé sur le "psycho-affectif", psychomotricité, socialisation, expression, prise de confiance en soi... D'autres sont déjà prêts à aborder des apprentissages effectués habituellement en début de cycle élémentaire.

2. Ma réponse : travail individualisé au sein d'une classe coopérative. Cependant, la plupart des enfants de ma classe n'ont pas la maturité suffisante pour utiliser objectivement un outil destiné à les avancer dans un apprentissage.

D'autre part, certains d'entre eux restent très dépendants affectivement de l'adulte et/ou de leur entourage. Enfin, la liste des outils PEMF (ou autre) concernant les jeunes enfants est assez limitée (exception faite des jeux dits éducatifs... une jungle où les choix pertinents sont malaisés à réaliser).

Il me faut donc réaliser un choix quant à l'orientation prioritaire du travail dans la classe. Je privilégie donc le travail basé sur l'expression, le relationnel et la vie coop, le moteur principal étant la correspondance.

B / COMMENT NOUS OPERONS

1. Alternance travail de groupe/travail individualisé ou d'équipes.

2. Planification du travail sur une journée :

. le matin : plan pour tout le groupe, au tableau.

plan individuel : planning métallique avec étiquettes individuelles, 16 activités possibles.

. le soir : bilan oral : on fait le point sur le travail, on évalue (critiques, commentaires sur les "œuvres", questions...); on valorise le travail par des critiques, par le choix d'une destination.

3. Ouvrir au maximum l'éventail des activités pour "coller" au plus près aux motivations et aux possibilités des enfants.

4. Eviter cependant la dispersion et l'abandon de l'enfant devant un matériel ou dans une activité dont

il se désintéressera peut-être s'il n'est pas soutenu.

Ceci implique : des regroupements : limitation des ateliers dans un moment donné,
une grande disponibilité de l'adulte
une organisation d'entraide entre les enfants
des responsables d'ateliers.

5. Avoir un matériel : varié pour être capable de répondre le plus vite possible aux demandes des enfants, efficace, c'est-à-dire à la mesure des enfants et adapté au projet.

6. Avoir un espace fonctionnel : - des ateliers autonomes (un atelier = un lieu)
- des règles de vie permettant jouissance des lieux et travail dans la sécurité
- des repères fabriqués avec les enfants pour leur permettre un maximum d'autonomie.

C / LES ACTIVITES QUI PEUVENT ETRE REALISEES INDIVIDUELLEMENT (OU PAR EQUIPE)

• dessin	• expression corporelle	• magnétophone
• musique	• lecture	• correspondance
• texte libre	• bibliothèque	• recherches diverses
• ...	• machine à écrire	• maths
• travail manuel	• imprimerie	

D / LE MATERIEL

Imprimerie

Corps 24 italiques, corps 24 n° 2, corps 36 pour les titres.

Presse construite d'après Chantiers n° 6 de 80/81

Encre à l'eau, rouleaux divers...

Elle est utilisée essentiellement pour imprimer notre recueil de textes "Peter Pan". Chaque enfant peut choisir 1 ou 2 de ses textes libres pour les mettre dans "Peter Pan". L'auteur compose le texte et choisit des partenaires pour le tirage. Je n'interviens, en général, que pour corriger le texte.

Dessin :

Peinture : 2 plans inclinés + porte-feuille 5 places maximum;

Tableaux préparés par moi;

Pinceaux et brosses rangés par taille.

Au tableau : craie

Au tableau Velleda : feutres

Aux feutres, crayons, encre

Papier de toute taille préparé à l'avance.

Correspondance : une boîte aux lettres pour les envois,

un tableau mural où figurent les lettres collectives reçues et un double de ce que nous avons envoyé
un dossier par enfant pour la correspondance individuelle.

Séniographie : illustration de notre recueil de textes. J'emploie, le plus souvent, le système photosensible....

Autrement dit, les enfants ne participent qu'au tirage : encrage } je suis toujours présent à cet atelier
tirage

Magnétophone avec casque : écoute de musique, de chants, de cassettes des corres.

Bibliothèque de livres enregistrés

Enregistrement individuel pour les corres.

Planning d'utilisation : ordre de passage des enfants.

Bibliothèque de 1 classe : Livres de la BCP empruntés

Bibliothèque enfantine livres de la classe

J-Magazine albums de la classe

Journaux d'autres classes Je lis tout seul (OCOL)

Revue diverses

Les enfants peuvent aller seuls à la biblio (coin) à un moment de leur choix, ils peuvent emporter des livres chez eux, cet emprunt est signalé sur un planning.

Lecture-Ecriture :

- Contour de référence affichés au mur. Ces textes sont des créations collectives, ou des textes de corres; ils sont écrits en cursive pour être plus facile à utiliser au moment d'écrire (textes libres, lettres). Chaque enfant réunit ces textes de référence dans un classeur de lecture (feuilles perforées). Ces textes sont tapés à la machine ou imprimés.

Dans le coin-lecture :

- . un répertoire des mots de nos textes de référence
- . des "j'écris tout seul" PEMF
- . un dictionnaire pour les petits PEMF
- . un dictionnaire pour les petits PEMF
- . un jeu de lecture (jeu de cartes) avec les mots des textes et des dessins
- . un fichier sur des textes de J-Magazine (lecteur CP)
- . un fichier bibliothèque enfantine (lecteur CP)

Chaque enfant a un exemplaire de notre recueil de textes libres imprimés.

Chaque jour, il y a un moment collectif de lecture-écriture. Nous travaillons ensemble (parfois par groupes de niveaux) sur un texte (texte de référence)... A la suite de la découverte de ce texte, et pour favoriser sa lecture et la fixation des mots qu'il contient, je fais des fiches différentes selon le niveau des enfants, en fonction de ce qu'ils savent et ils ont un moment de travail individuel pour utiliser celles-ci. Elles sont imposées, sauf si on a choisi d'écrire un texte personnel (texte libre, lettre). Ces fiches sont réunies dans un cahier d'exercices (lecture-écriture).

Un cahier de textes libres par enfant (cahier de travaux pratiques avec une page-dessin et une page-texte.

Un cahier de lettres pour l'envoi aux corres.

Un cahier de lettres reçues des corres.

- . nous avons un planning pour les fichiers : J-Magazine et Bibliothèque enfantine.

Quand on fait une fiche, on coche sur le plan

- . Machine à écrire Adler gros caractères (corps 18 d'imprimerie)

Lettres sur les touches en script.

Un dossier par enfant des "choses" tapées

- . math (réuni dans un cahier) : je fabrique des fiches à partir des recherches effectuées collectivement, en rapport avec le niveau des enfants : fiches par groupes de niveau, en utilisation individuelle, le travail étant regroupé à un moment précis de la journée, planifié le matin.
- . Jeux : dés, petits chevaux, oie, colorama, blocs logiques, puzzles, cubes, dominos divers, tangram, balances, perles...
- . Cahiers de technique opératoire A1, A2, A3
- . Livrets math AC.

Travail manuel fiche/affiche : fiches J-Magazine

FTC

fiches/classe

E / DES QUESTIONS, DES REMARQUES

1. Jusqu'à quel point peut-on demander un travail autonome-individuel à des enfants de 6 ans en difficulté, tant sur le plan scolaire qu'au niveau socio-affectif ?
2. Quel degré de maturité requiert l'utilisation d'un outil individuel du type "fichier-lecture AC" ?
3. Outils PEMF concernant les "petits" :
 - . table d'addition / CP (mauvais)
 - . livrets programmés calcul A0 : fin de CP
 - . J'écris tout seul (fin de CP, etc...)
 - . Dico pour les petits
 - . Fichier de lecture OA (moche)
 - . Bibliothèque enfantine (pas attirant)
- . J-Magazine : très bon
- . Cahier de technique opératoire, pour les CP/CE.
- . FTC 100 expériences fondamentales.

Quels outils concernant les non-lecteurs ?

4. Je suis d'accord avec Roland BOUAT (Educateur n°5 de 1983) : "Créer ses outils". "Un outil personnelisé par le maître pour sa classe avec la participation des enfants, pourra toucher, lui, l'Affectif, et ce peut être un avantage considérablement plus grand".
5. Quels outils réaliser avec des non-lecteurs ?
6. Auto-évaluation = progression ?

Le pendant de la plupart des outils individuels est l'auto-évaluation (à moins que cela ne soit tourné vers la création et soumis directement ou implicitement au jugement du groupe).

J'ai essayé à diverses reprises de mettre en place des tests-brevets-échelles d'évaluation. Leur utilisation nous prenait un temps fou. Je "contrôlais". Le but poursuivi échappait aux enfants ?

J'ai préféré le rôle d'animateur à celui de secrétaire. Cependant, en ne marquant pas plus nettement les étapes de la progression de chacun des enfants, est-ce que je ne les prive pas d'un stimulant supplémentaire ?

7. Malgré un matériel assez souvent fonctionnel, un repérage important, j'ai l'impression d'être envahissant dans la classe. Est-ce le lot des instits d'une classe de "petits" ?
8. Le problème de l'outil individualisé, n'est-il pas un faux problème quand il s'agit d'enfants jeunes dont l'échec scolaire est souvent un symptôme d'une immaturité sociale liée à des carences affectives ou des troubles relationnels (Il faudrait ajouter l'inadaptation de l'école à la demande de certains enfants issus des milieux populaires surtout). Ce que demandent beaucoup de ces enfants, c'est plus une relation à l'adulte (privilège de préférence) que l'outil individualisé de travail qui implique une capacité de décentration qui fait justement défaut à ces enfants.
- Le travail individualisé correspondant aux outils existants, par delà les exigences lexiques, demande un développement psychologique qui correspond au début de la période de latence (environ 6 ans).

*

Un circuit de lecture a travaillé sur ce texte, et
Michel A. nous a donné des précisions supplémentaires.

Penses-tu que le nombre d'enfants soit un obstacle à une bonne organisation ?

M.A. : Oui. Non seulement à une bonne organisation, mais aussi à l'Education globalement. Ceci principalement avec des enfants en difficulté, non autonomes quelles que soient les raisons de cette dépendance.

Eric de LAMARE (Chef de Département à l'Ecole Nationale des Télécommunications) me conforte dans ma position lorsqu'il dit :

"Comment réduire le fantastique gâchis de temps et d'énergie qu'engendre le système scolaire dans lequel l'élève est immergé dans une classe trop nombreuse et saturé d'heures de cours, dans des disciplines intellectuelles... le changement radical que je propose, consiste à réduire systématiquement à 12 élèves environ l'effectif de la classe et simultanément à diviser par 2 l'horaire hebdomadaire dans toutes les disciplines traditionnelles...".

Pourquoi ?

La raison est simple : elle tient à des données fondamentales de la psychologie que l'expérience a permis d'établir avec certitude depuis fort longtemps : 10 à 12 participants constituent l'effectif optimal d'un groupe "vivant", c'est-à-dire au sein duquel on vise à obtenir la participation active de chacun.

D'ailleurs, si on regardait ce qui se passe dans la formation adulte, cadres, tout particulièrement, on verrait que les groupes n'excèdent pas 15 participants... certainement un hasard !

Combien de temps de tâtonnement ou de formation faut-il compter avant d'être efficace? c'est-à-dire que l'organisation de la classe, le choix des matériels, des supports, permettent de faire progresser les enfants ?

M.A. : Ce n'est pas chiffrable car : l'efficacité est relative... il y a toujours un minimum d'efficacité... et plus on avance, plus on devient exigeant. L'efficacité c'est le Tonneau des Danaïdes.

C'est aussi fonction du cadre dans lequel tu travailles, des élèves, de leur nombre entre autres, des moyens matériels dont on dispose. En revanche, ce qui me semble important, c'est de ne pas être isolé, surtout au départ : échanger avec les copains du groupe Freinet, visiter leur classe, les inviter dans la tienne, faire un stage dans leur classe (1 jour, 2 jours... plus, si l'Administration acceptait).

Echanger lorsque c'est possible avec des collègues de l'école, avec des collègues du GAPP ou ... intervenir à plusieurs sur une classe, c'est très déculpabilisant et enrichissant.

Les responsables d'atelier sont-ils désignés, choisis, nommés, élus ? en fonction de quoi ?

M.A. : Je rappelle que j'ai de jeunes élèves de 6 ans, donc :

- 1) le choix réalisé en fonction du volontariat par les enfants eux-mêmes;
- 2) au moment des bilans de fin de journée, on apprécie les possibilités de responsabilité de chacun dans l'atelier choisi;
- 3) si le responsable se révèle "insuffisant", il est remplacé, ou aidé par un volontaire qui se sent à la hauteur...

L'ajustement se fait ainsi progressivement entre désir, possibilité de chacun et vie de groupe. C'est moi qui anime les "débat", qui aide à la mise en place. J'évite les échecs durables ou aux conséquences trop importantes pour la personnalité de l'intéressé (c'est subjectif... surprotection ? la limite est ténue).

Plus que la responsabilité des ateliers, c'est surtout la responsabilité d'une tâche qui permet l'intégration dans le groupe et la classe qui me semble importante... la tâche la plus "insignifiante" (effacer le tableau) peut être extrêmement importante pour valoriser un enfant... (enfin se sentir utile ! en faisant un travail dont l'utilité est reconnue par tous !).

Les tests-brevets-échelles sont un matériel lourd à utiliser, c'est vrai. Le problème, lorsqu'on a des enfants à recycler, c'est de savoir quel genre de bilan on doit transmettre à l'institut suivant.

M.A. : L'idéal serait d'avoir des contacts personnels avec ce ou ces collègues de manière à pouvoir répondre de vive voix à leurs questions-préoccupations tout au long de l'année et surtout au cours du 1er trimestre où ils reçoivent l'enfant...

On pourrait peut-être aussi prendre contact avec ces collègues et essayer d'établir avec eux une sorte de grille correspondant à ce qu'ils souhaiteraient savoir et à ce que tu estimes pouvoir leur fournir au sujet des enfants qui passent dans ta classe. Mais, ne sont-ce pas là les prémices d'une équipe pédagogique ?? Je rêve !

Qui juge inaptes les enfants ? Quels critères sont retenus ? la maternelle n'est pas obligatoire, comment imaginer l'existence de telles classes ? Peut-on les éviter ou sont-elles bénéfiques ?

M.A. : Dans un premier temps, c'est l'institut de G.S. maternelle, en relation avec le GAPP le plus souvent, qui juge que l'enfant risque d'avoir des problèmes au CP... elle le signale au secrétaire de la CCPE, et c'est cette Commission de circonscription qui, sous la responsabilité de l'Inspecteur, prend la décision d'orienter l'enfant en classe d'attente. Les parents peuvent s'y opposer. Certains ne s'en privent pas.

Les critères de sélection sont assez subjectifs. On pense connaître les CP de la ville, on sait qu'on va exiger que l'enfant soit en mesure d'aborder la lecture et surtout le DECHIFFRAGE ! C'est en partie en fonction de cela qu'on se détermine... Disons que tout trouble, toute ombre d'immaturité peut mettre la puce à l'oreille. Cependant, certains instits de GS maternelle ignorent complètement ou presque ce type de problème et orientent systématiquement vers le CP... Ne pas aller au CP = Echec pour l'enfant, mais aussi pour l'institut de GS.

Comment imaginer de telles classes ?

Un nombre assez important d'enfants arrivent en fin de cycle maternel avec des difficultés de langage, de maturité, de psychomotricité.

Je pense d'ailleurs que la plupart des classes maternelles, étant donné leurs conditions de travail, ne sont pas en mesure d'apporter une aide efficace à ces enfants.

Il n'y a pas, ou très peu, de liaisons entre les GS maternelle et les CP... continuité de l'une à l'autre de ces classes ??

Le CP est une institution normalisée : la classe où l'on apprend à lire. Lire = déchiffrer. Même si c'est différent des instructions officielles, c'est encore souvent la réalité. Que faire d'un enfant qui n'est pas en mesure de suivre un CP ainsi pratiqué ? Redoubler la GS maternelle, aller en perfectionnement ou aller quand même au CP. Toutes ces solutions sont ou débouchent sur une notion d'échec, un vécu d'échec.

- a) Redoublement : les conditions d'accueil ne permettent pas de prendre en charge les difficultés de l'enfant, si ce n'est éventuellement par l'intermédiaire du GAPP.
- b) Perfectionnement : circuit parallèle dont on ne sort que fort rarement.
- c) C.P. "guillotine" : l'enfant en difficulté ne suit pas le rythme et redouble... situation d'échec qui s'accompagne de troubles secondaires bien souvent.

Pour pallier ces difficultés à Thouars, nous avons envisagé de créer des classes charnières-classes d'adaptation. "Attente" = charnière GS-CP, adaptation 1er niveau CP-CB1, adaptation 2e niveau CB-CM.

Bien sûr, ces classes sont des ponts branlants, des pis-aller... nous évitons l'échec brutal à un moment. Nous apportons un soutien partiel et nous essayons de préparer les enfants à affronter une classe normale... Les résultats sont inégaux, et bien souvent, après 1 ou 2 années d'enseignement "normal", l'enfant est de nouveau en échec.

Depuis 4 ans que j'ai la charge de cette classe, je n'ai pas eu un élève qui était en mesure de suivre un CP... Certains même ne peuvent pas réintégrer un CP à l'issue de leur année d'attente. Ils sont alors dirigés vers la classe de perf, en relation avec la pédo-psy ou une autre classe de perf. Il peut arriver aussi qu'ils fassent une deuxième année en attente.

Pour ma part, je ne trouve évidemment pas cette situation satisfaisante, mais pour le moment, je ne peux pas sortir du carcan imposé. Cette année, c'était une année transition au statut boîteux : j'avais 7 enfants en attente et 4 au CP (intégration réussie !!), par la force des choses, puisque l'école ferme faute d'effectif. J'avais les 4 derniers CP de l'école ! De plus, parmi ces 4 CP, j'avais 3 anciens élèves de classe d'attente dont un avec de grosses difficultés.

L'an prochain, je vais dans une autre école de la ville. Ma classe sera séparée du CP par une cloison et une porte. J'ai déjà pris contact avec la collègue du CP (fin de carrière, emploie une méthode "livre de lecture" pour le CP)... Je lui ai prudemment proposé que nous puissions "décloisonner" pour certaines activités. Je lui ai proposé d'utiliser en commun certains ateliers à demeure de ma classe et qui n'existent pas dans la sienne (peinture, imprimerie...), j'ai pu observer une prudente réserve de sa part... alors, parler d'intégration !

Dans un premier temps, ce que je souhaiterais, c'est que les I.O. soient appliquées : "Création de cycles d'apprentissages" en ce qui concerne les enfants dont j'ai la charge, ils seraient intégrés au cycle des 5-8 ans et ne seraient plus soumis au rythme très rigide du CP... D'autre part, leur cas suppose un enseignement individualisé, et enfin, la plupart d'entre eux ont besoin d'une aide spécifique (orthographe, psychomotricité, psycho...), alors ma classe bâtarde n'existerait plus, mais tout ne serait pas résolu !

JOUR APRÈS JOUR

Journal des classes d'adaptation et de perfectionnement.

1987



Imprimerie spéciale
Ecole primaire Pasteur B
2 rue Ferdinand Buisson
92 110 Clichy

Responsables : madame Penissault
madame Pithon-Rossillon.

NUMÉRO 2

PRIX 5 Francs

Echec scolaire :

Soutien hors école

yves giombini

Je suis responsable, depuis 1986, de la Commission Soutien Scolaire au sein de l'Association (loi 1901) CENTRE DE RENCONTRE HARSEZ (GRASSE) qui intervient dans divers domaines (santé : SIDA, accompagnement des mourants, social : restaurant du coeur ; éducation: soutien scolaire, alphabétisation) sur la ville de GRASSE et ses environs.

En ce qui concerne le soutien scolaire, nous prenons en charge une vingtaine d'enfants depuis un an.

Les critères d'intervention sont essentiellement : aide à la lecture (CP-CE) et aide aux devoirs, maintien des apprentissages, organisation matérielle (CM). Les cas "trop lourds" ne sont pas pris en charge car nous voulons éviter de placer l'ensemble des partenaires -familles enfants, enseignants et accompagnants bénévoles- devant une situation d'échec incontournable.

Les interventions se font en relation individuelle ou micro-groupe (2 à 3 enfants), si possible dans le milieu familial afin de responsabiliser celui-ci : établissement d'un planning, mise en place d'un lieu de travail, etc ...

Au début des interventions, les partenaires (consentants) sont mis en relation afin d'en déterminer la nature, le niveau et la fréquence (en moyenne 2 fois 1 heure par semaine).

Le groupe de soutien scolaire se réunit deux fois par trimestre pour deux types de réunions :

- 1ère réunion : organisation et échanges sur les interventions
- 2ème réunion : réunion à thème spécifique : par exemple, la relation d'aide, l'enfant et le livre, etc ... avec la participation d'intervenants extérieurs (bibliothèque municipale, psychologues, etc ...)

Pour cette deuxième année de fonctionnement, nous pensons donner une nouvelle dimension à notre action par l'installation d'un local au coeur de la ville.

Ce local permettra la mise en place de permanences spécifiques (soutien français, soutien maths) et le soutien scolaire individualisé s'y fera quand le milieu familial ne pourra pas l'accueillir ; il permettra également d'organiser un certain nombre d'activités parallèles: lecture de contes, bibliothèque, fabrication d'un journal (imprimerie Freinet), petites fêtes, permanence et accueil.

Nous avons d'ailleurs, devant l'importance des besoins matériels (installation, matériel pédagogique, etc ...) déposé une demande de subvention au Fonds d'Action Sociale dont nous attendons une réponse.

Vous saurez presque tout sur notre action quand je vous aurai dit qu'elle nécessite un investissement certain et que le problème essentiel sera celui de la disponibilité des accompagnants bénévoles.

Pour nous faire mieux connaître, pour mettre en relation les différents partenaires de l'éducation (parents, enseignants, travailleurs sociaux, responsables de l'E.N, responsables municipaux), pour trouver -éventuellement- des accompagnants bénévoles dans le cadre du soutien scolaire, pour échanger autour d'un sujet qui, pour banal qu'il apparaisse, n'en demeure pas moins un problème-clé de notre société, nous avons organisé une conférence-débat le mardi 20 octobre à GRASSE.

Nous pouvons déjà nous féliciter de l'audience accordée à cette manifestation (plus de 130 personnes), dont je vais vous relater sommairement le déroulement et le contenu.

Je demande -par avance- votre indulgence car vous n'apprendrez rien de fondamentalement nouveau (et certains auront peut-être l'impression de lire et relire les mêmes platitudes et totologies égrénées à longueurs de Chantiers et d'Educateur (!)). Enfin, soyez rassurés, nous n'avons pas encore trouvé de remède miracle à l'échec scolaire, symptôme et maladie endémiques de notre temps. Vos emplois ne sont pas (tout à fait) menacés : il y a encore du pain sur la planche !

LA REALITE STATISTIQUE

Afin de replacer l'échec scolaire dans sa réalité statistique, votre serviteur a donné quelques indicateurs.

Ainsi faut-il savoir qu'en 84/85, plus du tiers des enfants (36,6%) ont redoublé au moins une fois durant leur scolarité : élémentaire.

Bien que ce taux soit en diminution (il était de 50% au début des années 70), le nombre des enfants à scolarité perturbée (2 redoublement et plus) et passé de 4 à 7,6%.

Autre élément d'analyse, le nombre d'années passées en maternelle intervient de manière prépondérante dans le déroulement de la scolarité : toutes catégories socio-professionnelles confondues, les enfants suivent une scolarité sans redoublement dans 71,3% des cas s'ils ont passé quatre années en école pré-élémentaire alors qu'ils ne sont que 56% s'ils n'y sont restés qu'une année.

On constate aussi que 93% des enfants ayant redoublé le CP n'accèdent pas en seconde (moyenne nationale 50%). Cela n'indique pas bien évidemment qu'il ne faut pas redoubler le CP !

D'une manière générale, on assiste à un double mouvement :

- une amélioration globale
- une dégradation des extrêmes

LES RYTHMES EN QUESTION

Le docteur FANARA, médecin scolaire, soulève le problème des rythmes scolaires qui sont une des raisons de l'échec.

Elle distingue les rythmes biologiques des rythmes du développement.

- Les rythmes biologiques :

* La journée doit être équilibrée et une alternance doit être établie entre les temps de sommeil, de jeu et de travail. Pour les 6/8 ans, par exemple il convient de ne pas excéder 3 heures de travail par jour. Et bien entendu, ne pas abuser de la télé (pour tous les âges !)

* la semaine ; le problème du mercredi ou du samedi chômé reste en suspens. Mais les week-ends trépidants des parents ne sont pas reposants pour les enfants. Résultats : le lundi matin, les maîtres retrouvent des enfants fatigués et excités.

* l'année mériterait un réaménagement tel qu'il avait été timidement engagé l'année dernière : des périodes de 6 semaines de travail pour 15 jours de repos. Pour ce qui concerne l'organisation pédagogique de l'école française, elle cite cette phrase de C et G Vermeil, auteurs du livre "Le lièvre et la tortue" : "Aucun système scolaire n'atteint le niveau d'absurdité du système scolaire français!";

- Les rythmes de développement

~~Il n'y a pas d'âge normal, il y a une moyenne, qui ne rend que partiellement et imparfaitement de la réalité.~~

Chaque enfant a son rythme propre.

Il existe de grandes inégalités des systèmes de développement.

Certains enfants progressent par paliers, d'autres de façon plus régulière ; les filles en moyenne se développent plus rapidement que les garçons.

Ainsi l'organisation du système scolaire en classes d'âge (CP:6ans, CE1:7 ans...) constitue l'un des principaux facteurs d'échec.

Pour effectuer tel ou tel apprentissage, il convient d'attendre le bon moment pour chaque enfant.

LE POINT DE VUE DU PSYCHOLOGUE

Mme ENARD, psychologue scolaire, nous donne un rapide historique de la recherche psychologique (1911 : Binet, les premiers tests, Rorschach ...)

Elle pose d'entrée de jeu un certain nombre de questions clés : existe-t-il des enfants doués et d'autres qui ne le sont pas ? Quelle est la part de la nature, des gènes, de l'hérédité ? La réussite passe-t-elle par l'école, par la famille ?

Une première réponse : "nous sommes humains car nous naissons non finis". Aussi notre sort dépendra-t-il en grande partie des soins parentaux et, au sein de la famille de notre histoire, tout ce qui contribuera à former notre intelligence ; capacité de repérage et de classement, mémoire, culture, etc...

Un récent sondage a révélé que les hommes consacraient 6 minutes par jour pour les soins aux enfants et les femmes 21 minutes. Pour ce qui concerne l'éducation, ces dernières donnent 8 mn par jour tandis que les hommes dispensaient 5 mn ! Et la télé, 1h 33 mn !! Mais il s'agit de moyennes et c'est justement là que réside l'inégalité et que se trouve une des causes de l'échec scolaire.

Il nous faut introduire ici une notion essentielle d'analyse : la vulnérabilité;

On peut distinguer trois types d'enfants : les enfants très vulnérables, les enfants moyennement vulnérables et les enfants invulnérables évoluant chacun dans des types de milieux très différents.

L'enfant vulnérable se caractérise par un manque de confiance en lui, en la vie. Il est très mécontent de tout, il évolue souvent dans un milieu surprotégé.

L'enfant invulnérable s'adapte au contraire à toutes les situations, parfois même les plus difficiles. Il trouve un plaisir à l'échange, une joie au partage. Le degré de confiance de l'enfant dépend surtout de la qualité de la relation maternelle particulièrement aux périodes clés de sa vie :

- les premiers pas
- l'école
- la puberté
- l'adolescence

Pour augmenter le degré d'invulnérabilité, les parents de l'enfant invulnérable sont moins autoritaires, ils lui font confiance, ils sont non-conformistes. Cette injustice fondamentale peut être combattue par l'information des parents. Mais comment arriver jusqu'à eux ?

L'école est le lieu de révélation de ces phénomènes. Elle peut porter un diagnostic sur la santé mentale de l'enfant et influencer son cursus.

D'une manière générale, l'école fonctionne assez bien pour la moyenne des enfants. Mais elle maintient la stratification sociale et les inégalités entre les individus, à l'insu même de ses acteurs et en particulier des enseignants.

Nous parlons d'information des parents, il faut également mettre l'accent sur la formation des maîtres. Car tout se joue assurément avant 12 ans, au sein de l'école maternelle et élémentaire.

LES DEBATS

Au cours des débats qui suivirent, Mr BERTHON, Inspecteur Départemental, met l'accent sur le coût de l'échec scolaire, faisant référence au dernier rapport du Conseil Economique et Social (100 milliards de francs). Il ajoutait que le coût n'était pas seulement financier, mais également moral et philosophique, qu'il ne s'agissait pas d'un problème spécifiquement français mais qu'il se posait à l'ensemble des pays industrialisés. Il convenait, dès lors, précisait-il, de remettre en cause l'institution et ses structures. Répondant à une question de la salle, Mr Berthon soulignait que le système scolaire engendre lui-même l'inadaptation car réglé pour un enfant standardisé. Il faut, dit-il, faire appel à d'autres capacités telles la créativité et l'imagination.

Les parents s'inquiètent de la psychologisation de l'échec scolaire, s'élèvent contre la répartition en classes d'âges et demandent comment les parents des milieux les plus défavorisés peuvent aider leurs enfants en proie aux difficultés.

Comment ne pas souscrire aussi à l'intervention pleine de bon sens de ce parent demandant que dans tout ensemble de logement en construction, la première pierre posée soit celle de l'école des futurs jeunes élèves ?

L'action du GAPP aussi a été souligné. S'orientant vers un dépistage et une intervention précoce (moyenne et grande section de maternelle, cours préparatoire), les thérapies mises en oeuvre peuvent s'avérer déterminantes pour la scolarité autant que l'ensemble du développement de l'enfant. Leur nombre demeure encore insuffisant.

Des contributions et des échanges instructifs et fructueux qui ont eu au moins le mérite de mettre, sur GRASSE et sa région, l'accent sur une réalité que l'on voit souvent pudiquement sous des mines compatissantes et attristées. J

J'espère que l'onde de choc aura été transmise de proche en proche et que, dans un avenir pas trop lointain, elle nous permettra une prise en charge consciente et collective.

Vos réactions, compléments, expériences similaires à : Yves GIOMBINI
Ecole Gambette
26 BD Gambetta
06130 GRASSE

QUELQUES REFLEXIONS DU COMITE DE REDACTION

Nous avons tenu à publier cet article de Yves Giombini, même si comme il le dit lui-même, certaines approches citées sur l'échec scolaire ne sont pas nouvelles. En effet, il est bon parfois de rappeler les multi-causes, d'autres approches de l'échec (sociologiques, psychologiques, biologiques ...) que celles que nous traitons habituellement (l'école, la pédagogie). Et puis comment ne pas être étonné d'entendre Guy Vermeil (ou ses théories) répéter dans nombre de débats l'absurdité du système français scolaire en matière de rythme ? Comment ne pas s'insurger contre l'immobilisme face à des théories que tout le monde semble adopter ?

Enfin, les actions pédagogiques, ... hors école ! et notamment le soutien qui se développe un peu partout soit à l'initiative d'enseignants, parents, soit à l'initiative d'associations comme ATD Quart Monde...

Ces pratiques qui condamnent en partie l'échec à l'école nous interrogent !

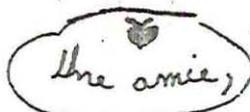
Alors ? On en parle ?

Pour le Comité de Rédaction
Michel FEVRE

Dans nos classes...

UNE ACTIVITE d'ECRITURE POETIQUE en classe de Perfectionnement.

Les textes qui suivent (réduits par rapport aux originaux), ont été réalisés dans le cadre d'un concours de Poésies organisé par bibliothèque de Choisy le Roi. Le texte LA PAIX, a obtenu le 3ème prix. L'activité ECRITURES POETIQUES est régulière en classe. M. Fèvre



Une amie, c'est agréable

Une amie, c'est comme un nounours
qu'on ne quitte jamais

Une amie, c'est pour partager les goûters
c'est pour partager les chagrins

Une amie, c'est difficile à comprendre

Une amie, c'est précieux

elle peut m'aider

elle peut jouer

elle peut se fâcher

elle peut consoler

Une amie c'est pour aimer

Et moi, j'ai de la chance,

- d'avoir une amie

- Sandra -

L'amie

Ce lundi de rentrée,
une nouvelle école.
ce lundi -
je ne connais personne
ce lundi

je suis un peu triste

Une fille est venue vers moi
elle me suis avancée vers elle
elle m'a parlé et

on a joué

Depuis ce lundi, elle est
mon amie. Et je ne voudrais pas

la perdre car la quitter

Stéphanie

NOTES DE LECTURE :

Eloge de l'âge dans un monde jeune et bronzé Christian COMBAZ

Mes parents sont de grands enfants que j'ai eu quand j'étais petit France NESPO

La vie Ripolin Jean VAUTRIN

ELOGE DE L' AGE DANS UN MONDE JEUNE ET BRONZE

Christian COMBAZ. Laffont. 1987. 240 pages. 80 F.

"Quand j'avais 10 ans, je posais ma main sur celle de mon grand-père. Je trouvais miraculeux que nous fussions si dissemblables, et pourtant de la même espèce. C'était une chose si troublante qu'il m'arrivait d'enfiler la veste de son costume afin de voir si, par hasard, ma peau n'allait pas devenir grise et ressembler, comme la sienne, à celle des tortues, mais je restais lisse, blafard et songeur devant la glace, et je me disais qu'un jour, j'aurais moi aussi les cheveux blancs, des plis aux coins de la bouche et un costume rayé.

Cette idée me causait une grande satisfaction. Atteindre la vieillesse représentait l'accomplissement d'une ambition. Ce n'était pas la chute mais le sommet. Mon grand-père se plaignait bien un peu de la fatigue, mais je trouvais que c'était un prix modeste à payer pour la satisfaction de porter une canne et de jouer enfin du privilège d'être vieux, car je ne doutais pas que ce fût un privilège".

Ce livre constitue une réflexion intéressante sur la façon dont la société a évolué et fait évoluer ses "Vieux" : d'un côté ceux qui suivent, avec yoga de supermarché, bains de soleil, cosmétiques, voyages, sports, université,...

... de l'autre, "ceux pour qui le chemin de l'épicerie est semé d'embûches, ceux qui regardent l'horloge, ceux qui classent des photos et qui ont mal aux jambes, ceux qui n'ont plus guère de besoins, de désirs, ceux qui ne marchent plus sur autrui pour obtenir satisfaction, ceux qui ne savent ni attaquer, ni se défendre, ceux-là sont à jamais sortis du jeu".

C'est un plaidoyer pour une vieillesse digne, aux côtés des plus jeunes, une vieillesse qui serait un temps de réflexion sur soi, une acceptation de la solitude, de l'âge et de la fin ultime, une vieillesse qui refuserait le simulacre de jeunesse prolongée que lui propose la société, et qui aurait "l'esprit de vieillesse".

Je cite pour conclure un passage que je trouve dur, mais illustre le fossé qui se creuse ou peut se creuser entre nos enfants et leurs aînés :

"La vieillesse marque les retrouvailles de chaque homme avec lui. Le propre de l'enfant est d'acquiescer la notion de la solitude, de propre du vieillard, de la retrouver. De là vient que ces deux âges de la vie sont si proches et si naturellement voués l'un à l'autre. Hélas, désormais les enfants sont privés de vieillesse et les vieux sevrés d'enfance.

L'égoïsme des adultes et surtout leur crainte instinctive de se voir rappeler eux-mêmes au silence tant redouté, ont fait que la fameuse chaîne des générations est désormais rompue, phénomène que l'on impute trop légèrement à l'urbanisation, à l'étréitesse des logements, à la mobilité du travail, etc... ce qui revient à prendre les facteurs aggravants de la maladie pour sa cause première, qui réside en l'occurrence dans un véritable refus d'humanité.

Il est devenu insupportable à la plupart d'entre nous de songer que nous sommes promis à n'être plus, un jour ou l'autre, qu'un regard suspendu au bord du vide. On pourrait exprimer cela d'une image, d'une simple scène de la vie quotidienne à quoi j'ai souvent assisté dans les jardins publics : un enfant avise un vieillard sur un banc, s'approche et le regarde, il ramasse un marron ou une feuille morte et le lui donne. Le vieillard tend la main, la mère intervient, s'excuse et ramène son bambin qui se retourne et résiste. Après quelques mètres, la mère s'arrête au milieu de l'allée, secoue la manche du petit et l'oblige à regarder plutôt où vont ses pas".

Sachons vieillir !

Adrien PITTION-ROSSILLON

MES PARENTS SONT DE GRANDS ENFANTS QUE J'AI EU QUAND J'ETAIS PETIT

France NESPO. Edition Mazarine.

On ne naît pas parent, on le devient. L'auteur nous raconte diverses anecdotes au sujet et autour de l'Enfant, des enfants. Depuis le bébé dans la tête, en passant par la naissance, puis l'adolescence et un jour, une assiette en trop à table quand l'enfant quitte sa famille.

Avec un titre pareil, je m'attendais à des paroles d'enfants observant leurs parents, en fait, ce sont des paroles de parents. J'ai apprécié le chapitre : "Etre parent, ça peut rendre fou". L'auteur y aborde le problème de la violence des parents sur les enfants et des enfants sur les parents.

Je savais déjà qu'il n'y avait ni parents, ni enfants "idéaux", mais j'ai passé un bon moment avec ce livre qui parle avec humour de sujets graves.

LA VIE RIPOLIN

Jean VAUTRIN. Edition Mazarine.

Le sujet m'intéressait. Autobiographie, dit-on, ce livre écrit par le père d'un enfant autiste. Le style d'écriture m'est resté hermétique, je n'en ai pas achevé la lecture. Ca m'a semblé délirant.

Je ne suis pas la seule qui ait abdicé face à ce livre. J'ai cependant lu le dernier chapitre et trouvé que ce père garde quand même l'espoir que son fils parle un jour.

Ann'Marie DJEGHMOUM

ENTRAIDE PRATIQUE

* Nous disions, en introduction à la relance de ces pages dans Chantiers 1/2, que l'Entraide Pratique serait ce que nous en ferons.

* Votre courrier, vos réactions, vos trouvailles, qui commencent à nous arriver, alimentent progressivement ces rubriques. Et c'est cela, et cela seul, qui fera la richesse de l'E.P.

* A vous lire donc, prochainement toujours à la même adresse :

▷ Frédéric LESPINASSE
12 Lot. Montfrinus
30490 MONTFRIN

* Un détail pratique cependant : pour tout courrier de votre part induisant une réponse de l'animateur du secteur, soyez coopératifs et joignez une enveloppe timbrée. Merci.

bonnes adresses

Cette rubrique de l'E.P. est en manque de matière. Comme nous sommes certains que chacun de nous s'est plusieurs fois adressé à l'extérieur de l'Ecole pour obtenir, qui un renseignement, qui une aide stratégique, qui de la documentation ... nous faisons une fois de plus appel à vous pour faire profiter un plus grand nombre de gens. Pensez aussi, que même si les adresses publiées ne servent pas directement, elles peuvent cependant donner des idées.

En voilà une d'ailleurs communiqué par Michel JULITA (34) :

"Je fais parfois appel aux Fédérations Françaises Sportives (F.F.F., F.F.R., F.F.A...) pour obtenir de la documentation diverse (photos à afficher, calendrier des rencontres et meeting ...)"

Toutes ces adresses dans un annuaire de la Région Parisienne.

Un exemple très précis cependant :

▷ Fédération Française de Baseball et Softball
F.F.B.S.
73 rue Curial
75019 PARIS

envoie gratuitement les règlements de ce sport, notamment sous forme de bande dessinée humoristique, ainsi qu'un petit bouquin "Approche du Baseball et du Softball" bourré d'exercices spécifiques et de jeux de découverte, illustrés de photos et dessins très "pédagogiques".

A demander peut-être par qui veut en savoir plus sur ce sport en expansion en France et qui présent e sur le plan pédagogique des tas d'avantages dont la nouveauté n'est que le plus apparent.

Pour des renseignements plus "pointus" écrire à F.Lespinnasse (adresse ci-dessus) qui pratique ce sport en classe depuis 2 ans.

je demande N°5

Catherine HELAINE (Ecole Jean Jaurès, 5 rue Paul Bert, 93300 Aubervilliers) sollicite notre aide :

"Ayant acheté une 1/2 police de caractères d'imprimerie corps 36 script d'origine... Hollandaise, je me trouve avec une quantité industrielle de G et H minuscules. Mais il manque aux élèves des R et S pour composer leurs textes. Je peux échanger ces lettres, mais serais heureuse qu'on me donne (ou vende) celles qui me manquent."

Xavier NAMUR 19 avenue du Commandant Charcot
44490 LE CROISIC

cherche une imprimerie d'occasion, lui écrire directement.

je propose

Au fond de ma classe, dort un écran plein jour acheté à la CEL qui a fort peu servi et qui ne sert plus depuis que nous avons aménagé dans notre collège tout neuf. Sans doute pourrait-il être utile à l'un d'entre vous. Peut-être pouvons-nous envisager un échange: Dans tous les cas, il serait plus utile que là où il est actuellement.

Ecrire à : Frédéric LESPINASSE.

la marmothèque

A la suite de Chantiers 4, Bruno SCHILLIGER (78) nous précise, que dans sa classe de perfectionnement, tous les bouquins des séries :

Folio Benjamin ou Cadets écrits ou illustrés par PEF ont beaucoup de succès. Il nous propose, par exemple, de jeter un de nos yeux d'adulte sur :

_____ "Rendez moi mes poux" de PEF

ou sur :

_____ "Le monstre poilu" écrit par H.BICHONNIER
illustré par PEF.

Toujours de Bruno Schilliger, quelques mots sur la série de :

_____ "Monsieur ..." ou "Madame ..." chez Hachette jeunesse

"Dans chacun de des petits livres au prix modeste (6,90F l'unité) il est décrit un adjectif concernant un comportement : "Madame Bavarde", "Monsieur lent", "Madame Contraire", "Monsieur Chance" ... etc. Il en est un qui nous procure à chaque lecture un moment de franche rigolade : c'est le "Monsieur Chatouille" qui vient exercer ses talents sur un maître d'école."

Pour des classes de grands maintenant, Michel PROST (30) propose à notre réflexion le bout de route que ses élèves de 5ème de SES ont fait avec :

_____ "Sens Dessus Dessous" de Raymond DEVOS au livre de poche

Durant une séance de présentation de lectures libres, j'ai lu gestes et mimiques à l'appui, sur des sketch les plus faciles de ce recueil. Mon "public" a beaucoup ri et certains ont souhaité à leur tour en préparer un, avec une envie évidente de le "jouer" devant les autres. Certains textes étaient abordables pour tout, d'autres beaucoup plus délicats. Parfois nous avons réfléchi sur ces comportements grossiers et tournés en dérision. J'ai noté que le livre avait pratiquement fait le tour de la classe. Puis lors d'une classe de neige commune, il avait reçu le même accueil auprès de nos correspondants. Par la suite, j'ai enchaîné en introduisant des écrits de Pierre DAC et Guy BÉDOS avec le même succès.

gros sous petits budgets

Bientôt une nouvelle rubrique de l'E.P ?

Comment nous débrouillons nous chacun dans notre coin pour obtenir l'argent nécessaire à nos achats de coopérative, sorties pédagogiques, voyage chez les correspondants et autres classes de découverte ?

Les subventions n'y suffisent pas. Et le manque n'est pas complété par les familles de nos élèves souvent de milieu bien modeste.

Alors que fait-on ? Quels sont nos trucs ? Comment nous finançons-nous ?
Quelle est la place des élèves dans ces recherches ?

Vos IDEES, vos REFLEXIONS, à la même adresse, pour les prochains numéros de Chantiers.

CUISINE

4.002

POUR AIDER A LIRE LES RECETTES

DE CUISINE - PATISSERIE !

Penser à afficher les emballages des paquets de beurre, farine, sucre, levure... avec le mot écrit dessous ou le symbole utilisés en classe pour les plus petits.

Au lieu d'afficher, on peut aussi faire un cahier "Dictionnaire de pâtisserie - cuisine" sur le même principe.

Solange MANSILLON (06)

Fiches ENTRAIDE PRATIQUE à découper et à classer

CUISINE

4.004

LA GLACE EST COMPLEMENT FONDUE !

- Sers - la dans des verres
- Pose dans le fond du verre 2 cuillères à soupe de glace.
- Ajoute des fruits de saison, découpés en morceaux (poires, framboises...)
- A nouveau de la glace
- Termine avec une couche de fruits
- Pique une gaufrette.

LA PATE A TARTE A BRULE !

- Découpe le tour de la tarte brûlée au ras du fond
- entoure le fond de crème Chantilly
- mets au centre un petit chou de crème
- décore-le au centre avec des fruits de la tarte.

Monique KABBOUR (50)

CUISINE

4.003

LE GATEAU S'EST MAL DEMOULE !

- I) - recouvre - le de tranches d'ananas ou d'oranges
- bats 2 blancs en neige ferme avec 150g de sucre glace
- recouvres - en le gâteau
- mets quelques minutes à four chaud
- décore de noix, cerises confites ou angélique

ou

- II) - Fais fondre dans une casserole 10 morceaux de sucre avec un verre d'eau.
- quand le caramel est blond, VITE, tu l'étales sur le gâteau avec une lame de couteau.

Monique KABBOUR (50)

Fiches ENTRAIDE PRATIQUE à découper et à classer

CUISINE

4.005

EDUCATION DU CONSOMMATEUR

Immédiatement après avoir réalisé une préparation culinaire : crème de chocolat, yaourt, pâte brisée, etc, ... nous allons au supermarché voisin pour comparer nos propres fabrications aux produits similaires vendus dans le commerce. Ce qui nous oblige à lire attentivement les étiquettes afin de comparer :

- la composition
- et les prix

Donc exercice d'observation, de calcul, de vocabulaire pour apprendre à :

ACHETER LES YEUX OUVERTS.

Elisabeth SCHALL (25)

INFORMATIONS

Vie et Activités de la Commission E.S de l'ICEM

~~ECHECS~~ Pratiques - Recherches - Stratégies ...

Avez-vous pensé à répondre, à participer à ce vaste travail suite à l'appel présenté dans Chantiers N°3 ?

Vos envois à : Didier MUJICA
groupe scolaire rue Alexis Carrel
18000 BOURGES

NOUVELLES DES CIRCUITS DE TRAVAIL

G.A.P.P. e t R E E D U C A T I O N S

Le travail du circuit "Rééducations Travail dans les GAPP" s'inscrit dans le thème de l'année :

Quelles pratiques, stratégies, recherches pour la réussite des enfants en difficultés ? A partir d'une pratique, d'une recherche d'une stratégie proposée par l'un des participants au circuit, nous échangeons par multilettes.

Actuellement, nous échangeons à propos d'une monographie réalisée par Michel ALBERT : l'analyse de l'évolution de Cyrille, un enfant de grande section, à travers le récit de chaque séance, de novembre à mars.

Nous échangerons aussi sur "l'aide aux enfants à problèmes sociaux" à partir de situations précises, de travaux effectués. Pour participer au circuit, contacter :

Elisabeth CALMELS
La Falgasse
81120 REALMONT

P E D A G O G I E C O O P E R A T I V E e t P S Y C H A N A L Y S E : P S Y C O O P

Ce circuit de travail s'est mis en place à la suite du stage de CRUPIES 86 et, après une année d'échanges, il oriente plus précisément son travail sur le CONSEIL.

Chaque participant a pour travail de décrire deux mois ou moins de conseils (nombre d'enfants, style, situation de

l'école, comment le conseil est arrivé dans cette classe, qui préside, qui écrit, de quoi on parle, depuis quand ces élèves pratiquent-ils ce genre de réunions, pareil pour l'institut, thèmes abordés, qui propose, qui répond?)

A partir de ces écrits, nous travaillerons sur la loi en classe et en rééducation, les limites la contrainte, l'analyse de la façon dont sont prises les décisions pour voir si nous ne remplaçons pas notre autorité par autre chose... et d'autres points qui émergeront durant les échanges...

Pour participer au circuit, contacter :

Anne-Marie DJEGMOUM
34, r Anatole FRANCE
69800 SAINT PRIEST

P E D A G O G I E F R E I N E T E N F A N T S D E M U N I S

Après une année d'échanges sur nos pratiques de classe, les outils que nous utilisons face à des enfants de ayant de grosses difficultés, sur notre façon d'enseigner le lire écrire compter nous avons l'idée de parler chacun d'un enfant particulièrement démuni et de son évolution dans le cadre de la classe coopérative.

Pour participer à ce circuit, contactez

Patrice ROBIDEL
144 rue MALAKOFF
50100 CHERBOURG

OBSERVATION D'ENFANTS DANS LEURS DEMARCHES DE LECTURE

Si, dans votre classe, vous avez noté des constantes dans les démarches d'enfants dans leur apprentissage de la lecture, vous pouvez aider les personnes qui travaillent à l'élaboration d'une grille d'observation des démarches des enfants.

Faites part de vos remarques à :

Janine CHARRON
Rue de la Rochelle
72160 CONNERRE

EVALUATION - ECHELLES

Cette année, le circuit recentre ses projets sur deux axes :

- Relire nos écrits des 2 années passées afin de produire un article pour Chantiers

autour du thème : "La mise en place d'un nouveau système d'évaluation en SES."
- Poursuivre notre réflexion sur : "Quelle échelle en comportement pour les grands élèves de S.E.S. ?

Pour tout aide ou question à ce sujet, contactez :

Frédéric LESPINASSE
12 Lot Montfrinus
30490 MONTFRIN

ECHANGE DE TEXTES LIBRES

Ler circuit en place l'an passé poursuit ses échanges à 3. Mais à la suite de notre synthèse/reliance in Chantiers 1/2 (P 22 à 25), un nouveau circuit a démarré avec notre aide entre 2 copains ayant des classes de CP/CE1 et CE2. Si de votre côté, vous avez lancé un tel travail, grâce à la fiche guide parue dans le même numéro de Chantiers. Vous pouvez en donner des échos pour Ch. à :

Frédéric LESPINASSE (adresse ci dessus)

INFORMATIONS I.C.E.M. P.E.M.F.

APPEL DU CHANTIERS OUTILS A TOUS LES TRAVAILLEURS ICEM

Au cours de la réunion de CANNES entre des responsables du Chantiers Outis et PEMF, il a été mis au point une politique visant à favoriser l'éclosion de nouveaux outils pédagogiques. Principe : TOUT CREATEUR D'OUTILS A DROIT A LA PRISE EN COMPTE DE SON PROJET.

Chaque nouvel outil sera testé dans différents circuits d'utilisateurs

Les résultats de ce test indiqueront :

- Si l'outil correspond à un besoin des utilisateurs
- Si l'outil s'inscrit dans la pensée pédagogique et idéologique du mouvement Freinet
- La place de l'outil par rapport à ceux existants au catalogue PEMF.

Après l'examen de ces résultats, le chantier des outils proposera l'abandon de l'outil, sa parution sous forme d'édition légère ou sa mise au point définitive pour parution au catalogue des PEMF.

N'hésitez donc pas, dans votre intérêt, celui du mouvement tout entier et de PEMF à faire parvenir l'exemplaire de l'outil nouveau que vous avez fait pour votre classe ou que vous avez mis au point dans votre groupe de travail, national ou départemental ...

Pour cela, une seule adresse : Anne Marie MAUBERT, rue de la Roussille, 63910 VERTAIZON.

CLASSES D'ACCUEIL P.F.

Parmi les moyens de formation dont le mouvement dispose, il en est un qui est trop mal employé : c'est l'ensemble des classes d'accueil. Encore trop de camarades n'osent se déclarer "classe d'accueil PF" (crainte d'être étiqueté ? de ne pas être "assez Freinet" ? d'être envahi ? d'être "fiché militant Freinet" ? Encore trop de camarades ne pensent pas aller et/ou envoyer des collègues intéressées, en (mini)stage dans une classe d'accueil PF !

Inscrivez-vous comme classe d'accueil, demandez la liste des classes d'accueil dans votre département. Pour cela, écrire à : Patrick ROBO, 24 rue Voltaire, 34500 BEZIERS.

COOPERATION PEDAGOGIQUE

Pour recevoir toutes les informations sur l'ICEM (les débats pédagogiques, ce qui se fait dans d'autres secteurs, les finances ...), un seul moyen : COOPERATION PEDAGOGIQUE, 10 numéros + 3 numéros spéciaux 100 F S'abonner auprès d'Eric DEBARBIEUX, Labry, 26160 LE POET-LAVAL.

REPU DE PRESSE

LE MONDE DE L'EDUCATION (Réponses aux tests parus dans CH4 in REPU de PRESSE)
Octobre 87.

CHAMPIONS DU Q.I., est-ce bien sûr ?

1. - REPONSE : 12.

Bravo ! mais pourquoi pas 18 ? On peut, en effet, considérer des séries de 3, dont le troisième est la somme des deux premiers.

Si l'on a l'esprit un peu compliqué, mais non moins intelligent, on peut encore faire la somme des différents nombres ou même calculer leur produit ; rien ne l'indique dans les consignes, certes, mais rien ne l'empêche non plus vraiment, sinon certaines habitudes de présentation. Le mot de "série", s'il était précisé dans la présentation, suggérerait plutôt de ne retenir que "12" ou "18". Mais notre texte évite ce terme!

2. - QUEL TYPE DE GROUPEMENT AVEZ-VOUS OPERE ?

Avez-vous choisi de privilégier la catégorie des mammifères ? Celles des animaux à fourrure ? L'ensemble des créatures aquatiques ? Les poissons ? Les animaux dont les noms commencent par une même lettre ?

Aucun classement n'est à priori plus légitime qu'un autre, dès lors qu'il respecte avec cohérence un principe de base.

N'importe lequel.

Raffinement ultime : envisager "à la fois" l'existence de toutes ces partitions ... et d'autres. Pourquoi pas ?

3. - REPONSE : MON VOISIN EST A L'AGONIE.

C'est à l'évidence pour vous. Mais, pour votre voisin, l'évidence peut être qu'il organise un bridge. Qu'il prépare sa future élection aux cantonales en cherchant l'appui des notables. A moins qu'il n'ait invité ses trois frères

4. - REPONSE :

Avez-vous utilisé ces 15 secondes à décrire en détail la manière la plus "habituelle" de se servir d'une bouteille ? Avez-vous cherché la façon la plus "originale" d'en faire usage ou la "meilleure" ? Avez-vous profité de ce temps pour aligner à toute vitesse les idées que vous suggère cet objet : l'utiliser comme rouleau à pâtisserie ; comme instrument de musique (à vent ou à percussion) ; découper le fond pour en faire

un vitrail ; la casser et en garder les tessons pour hérissier un mur ; la remplir de sable coloré ; la casser sur la tête de votre pire ennemi ; envoyer un message à la mer ?

5. - REPONSE :

Un morceau d'étoffe protecteur à l'intérieur de votre manteau. A moins qu'il ne s'agisse de l'accorte personne sur qui les techniciens règlent leurs éclairages en lieu et place de la vedette ... Tout dépend de vos intérêts.

6. - REPONSE :

Vous avez peut-être pensé à "sucre". Mais non ! Il s'agit de la monnaie d'usage en Equateur ! D'autres associations d'idées pourraient vous suggérer le rouble (monnaie "socialiste" non exportable) ou le franc (dont la valeur doit être précisée selon les pays : France, Belgique ou Suisse...)

CONCLUSION

Lorsqu'un problème se pose à nous, il est bien rare que celui-ci ne comporte qu'une seule solution correcte. La plupart des tests visent en général à discriminer un seul aspect de l'intelligence (par exemple la logique au détriment de la richesse d'imagination) ou bien des intérêts et des connaissances spécifiques. Ils choisissent dès lors de privilégier telle ou telle réponse afin de pouvoir construire facilement une échelle cohérente : un postulant dans une école de couture fera peut-être mieux d'interpréter le mot "doublure" en rapport avec l'habillement il est préférable que le futur spécialiste de l'Amérique latine ne tombe pas dans le piège du "sucre", etc. Mais, dans d'autres circonstances, on peut considérer comme favorables d'autres types de réactions, leur richesse autant que leur rigueur. C'est pourquoi il n'existe que des définitions opérationnelles de l'intelligence, relatives à l'instrument employé, et il peut y avoir des écarts notables entre les résultats aux différents tests. Sans qu'il s'agisse pour autant d'écarts notables entre ceux qui... les subissent.

LE MONDE DE L'EDUCATION
N° 143 NOV.87

- Un éditorial et une enquête-bilan sur l'informatique à l'école.

"L'élan brisé".

- "Psychology today", un journal américain publie les résultats d'un test de connaissances montrant que les enfants n'oublient rien pendant les vacances, et qu'ils progressent même en vocabulaire, en lecture et en raisonnement mathématique.

- Une nouvelle recherche sur "l'effet pygmalion" menée par le Dr. R.S.

WEINSTEIN, montre que même les très jeunes enfants du CP se rendent compte si leur maître s'attend qu'ils réussissent ou non.

- Une nouvelle méthode de lecture apparaît :

"Silentway" du docteur GATTEGNO, qui propose une analyse logique des groupes de sons.

LA LETTRE DE L'EDUCATION
N° 79. 14/11/87.

Publie un dossier sur l'absentéisme des enseignants

Question : En Charente, 95% des titulaires mobiles demandent une formation continue les préparant à leur rôle de remplaçant.

Une formation pour les titulaires mobiles ... Mais qui les remplacerait pendant leurs stages ?

Dresse le bilan des expériences d'éducation menées dans les années 70 au Québec. Plutôt mauvais! Résultats scolaires et moral seraient au plus bas?

LES CAHIERS DE BEAUMONT
N° 39. Septembre 87

"Nouveaux regards sur l'école" 2 articles importants
- sur l'échec: "Echec et réussite à l'école" par E. PLAISANCE

- sur les GAPP : "Observation en classes et examen clinique dans la pratique scolaire" par J.L. DUCOING.

ENFANT D'ABORD

N° 120 Novembre 87

"Des livres qu'on veut ... abattre". Catherine TRULAN poursuit sa réponse à l'offensive de M.C. MONCHAUX, en publiant cette fois-ci une présentation de livres présentés comme "dangereux pour la jeunesse".

Dans CPE

N° 162. Octobre 87

Un dossier du groupe IDEM 70, comprenant les brevets de grammaire et numérotation du CE2.

L'ECOLE DES PARENTS

N° 9. Novembre 87

Communique cette adresse: Ministère de la Culture et de la Communication
Direction du livre et de la lecture

27 av. de l'Opéra
75001 PARIS

(4 - 42 51 53 18)

où l'on peut demander la brochure "Bibliothèque publique et handicapés" contenant des listes de livres (en cassette, en braille etc.) des équipements et collections spécialisées des adresses, idées, ...

Publie un extrait du livre "les petits à la maternelle" de B. CÉLESTE, instit de maternelle, prof de psychologie de l'enfant :

"Et les 2 ans" ?

Relate une expérience :

"Les petits maires" Jean BONIFACE.

Mieux que des cours d'éducation civique, les conseils municipaux d'enfants donnent une véritable initiation à la vie de la cité
Assoc. Nale. des Cseils. Mun d'enfts. et d'adoles.

10/14 rue Tolain
75020 PARIS
43 67 40 00 (siège des francas)

LU dans un numéro de L'ECOLE LIBERATRICE

"A propos des SES, j'ai quitté en juillet 81 ma SES Les Sablons à Viry-Chatillon (après stage de formation de "responsable" de SES? J'ai eu la visite pendant les vacances 87 d'un ancien élève de la SES. C'est pour moi une occasion de réfléchir concrètement, avec du recul, à notre dure époque sur les SES avec un élève âgé maintenant de 24 ans qui a vécu une dizaine de jour de vacances avec un jeune frère (lui en section sport-étude.)

1-"le service de suite" Qu'en est-il?

2-la formation des élèves dans le domaine de la sexualité, de la santé? A ne pas oublier de remuer dans "le projet éducatif"

3-la formation au dialogue avec autrui, indispensable
4-le sport est-il bien fait dans la SES ?

5-enfin un point important aussi l'apprentissage de l'autonomie :

la solidarité on y pense on y arrive ;

l'autonomie, il faut y penser davantage....

Y. MALBERT (05)

Et le commentaire de P.YVIN

Et oui, camarades !

Qu'y a-t-il de changé dans les S.E.S. depuis 1987 et en général dans l'enseignement spécialisé ?

La routine ?

La sclérose ?

Le fonctionnarisme ?

Absence de travail d'équipe ?

Le dialogue, on en est loin
Ces gosses là, on ne peut rien en tirer... et pourtant... LA COOPERATIVE!!

LES DOSSIERS PÉDAGOGIQUES DE CHANTIERS

Réf.	DOSSIERS DISPONIBLES EN 1987-88	Prix
4	Construisez vos outils (pour le journal scolaire)	35 F
7	Marionnettes - Théâtre d'ombres - Expériences	50 F
9	Formation professionnelle	40 F
14	Fichier Général d'Entraide Pratique (fiches pour l'organisation de la classe coopérative)	90 F
15	Magnéscope en SES - Utilisations pédagogiques	45 F
16	Vers une communauté éducative en ENP (EREA)	45 F
19	Enfants de migrants (Jalons pour une éducation interculturelle)	90 F
20	Evaluations en classe coopérative	36 F
21	Enseignement spécialisé et intégrations	60 F
22	Stratégies d'intégrations (Intégrations d'enfants de perfectionnement en classe ordinaire)	45 F

Adressez vos commandes à Jean MERIC

ABONNEMENT à CHANTIERS 87-88

12 numéros: En France.....150 F.
A l'étranger..... 180 F.

Par avion
suppléments
DOM: 30 F
TOM: 60 F

à servir à (nom, prénom, adresse, code):

	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/>
--	-------------------------

Paiement à l'ordre de
A.E.M.T.E.S.
par: - chèque bancaire
- chèque postal
(CCP 915 85 U
LILLE)

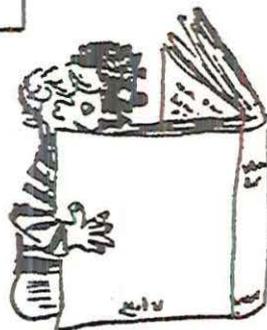
A envoyer à:

Jean MERIC 10 rue de Lyon 33700 MERIGNAC
--

Les démarches interculturelles sont d'actualité.

Respect de l'identité et droits à la différence demeurent encore des revendications. L'idée que les échanges interculturels et la diversité sont source d'enrichissement pour tous, est loin d'avoir fait le chemin nécessaires dans la société...et l'école.

CE DOSSIER se veut OUTIL de communication et d'incitations à des actions en classe, dans les écoles, les quartiers...



Enfants de migrants

p. 19

jalons pour une éducation interculturelle

△
Ce DOSSIER est constitué de trois parties:

1. Dossier "ENFANTS de MIGRANTS" édité en Janvier 1983. par CHANTIERS
106 pages en 4 chapitres documentés et illustrés.
CH1: L'immigration en quelques chiffres. Tableaux. Témoignages.
CH2: Les difficultés scolaires des enfants de travailleurs migrants
CH3: TEMOIGNAGES D'ACTIONS EDUCATIVES, INTERCULTURELLES.
"Quelles brèches"
CH4: Outils pour des activités interculturelles.
Adresses utiles, Livres, Films, Documents...
2. Dossier "DES L'ECOLE COMBATTRE LE RACISME" édité en 1982 (70p)
par le MRAP 06 en collaboration avec CHANTIERS.
Témoignages, Informations, Analyse de manuels, Bibliographie.
3. Album bilingue: "CHEZ NOUS" édité par Chantiers (36p).
Gerbe de textes en arabe et français. Illustré et réalisé par
une classe de Perfectionnement et un cours d'arabe.

CHANTIERS

dans l'enseignement spécial

CHANTIERS est la revue mensuelle de la commission nationale Enseignement spécialisé de l'ICEM - pédagogie Freinet.

Douze numéros sont servis sur la durée de l'année scolaire et sont élaborés à partir des apports des lecteurs et des travailleurs des circuits d'échange, en fonction d'un projet d'édition.

CHANTIERS publie chaque mois des articles présentant des pratiques coopératives, des démarches d'apprentissage, des théorisations et des apports extérieurs, sous la forme de synthèses d'échanges ou d'écrits individuels.

Des informations générales et sur la vie de la commission sont publiées régulièrement.

Cette revue est prise en charge bénévolement et coopérativement.

ARTICLES POUR CHANTIERS à envoyer à :

Michel LOICHOT
31, rue du Château
77100 NANTEUIL-LES-MEAUX

Animation pédagogique : Didier MUJICA.

Comité de rédaction : Sylvie BERSON - Michel FÈVRE - Michel LOICHOT - Adrien PITTION-ROSSILLON - Bruno SCHILLIGER.

Impression - Expédition : Valérie DEBARBIEUX.

Gestion du stock de dossiers : Bernard MISLIN.

Pour les autres adresses de responsables, reportez-vous aux articles et rubriques.



Directeur de la publication : D. VILIBASSE - 35, rue Neuve - 59200 TOURCOING
Commission Paritaire des Papiers et Agences de Presse n° 58060
Imprimerie spéciale - A.E.M.T.E.S. : Labry - 26160 LE-POET-LAVAL